

**L'OFFICE NATIONAL D'INFORMATION
SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES PROFESSIONS**

et

L'UNION EUROPEENNE,

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE

LE MINISTRE DE LA CULTURE

LE SECRETARIAT D'ETAT AU LOGEMENT

LE GROUPE PERMANENT DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

en collaboration avec

LE CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE
LE CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

LE CENTRE DE RECHERCHES Tsiganes

LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

MORAY HOUSE

THEM ROMANO

proposent



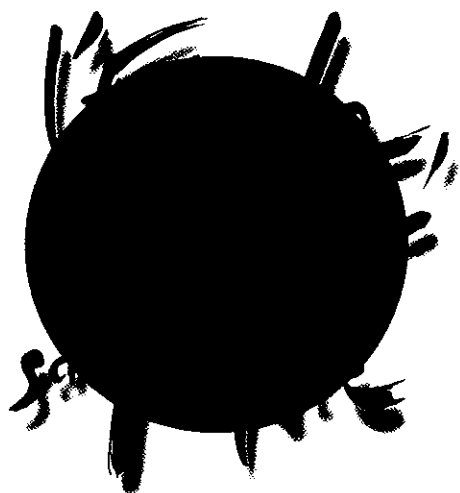
**POUR UNE MEILLEURE SCOLARISATION DES ENFANTS DES FAMILLES
TSIGANES ET VOYAGEURS**



**POUR UNE MEILLEURE SCOLARISATION DES ENFANTS DES FAMILLES
TSIGANES ET VOYAGEURS**



**UN DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT POUR
INFORMER, COMPRENDRE ET DIALOGUER**



Pour une meilleure scolarisation
des enfants des familles
TSIGANES ET VOYAGEURS

REMERCIEMENTS

L'opération « L'Ecole, pour avoir sa place » a pu être réalisée grâce à la participation de

Anny Aline	Hervé Giraudeau	Noelle Perrier
Régis Alviset	Raphaël Gualdaroni	Pierre Michel
Jovhanna	Martine Laloum	C. de la Rochemacé
Bourguignon	Nicole Lefour	Annie Sionneau
Jean-Pierre Charlier	Françoise Malique	Juliette Sommier
Marc Garonne	Caroline Mercier	Jean-Paul Tauvel

membres du groupe de pilotage animé par
Jean Roucou,

et

Les CEFISEM des académies 28, 63, 77, 78, 93, 94, 95
Jean-Louis Auduc, Michel Le Bouffant, Jean-Pierre Liégeois
L'Association de Lutte contre l'Illettrisme 77
L'école «Les voyageurs» de Dijon
La Caisse d'Allocations Familiales de Paris

grâce à la participation des partenaires européens

<i>En Ecosse</i>	<i>En Italie</i>
Betty Jordan	Santino SPINELLI
Le directeur de Moray House -	L'association Thém Romano -
Edinburgh	L'école de Musique municipale -
L'école de Stoneyburn - Ecosse	Lanciano - Italie

des établissements scolaires

L'école d'adaptation des Gens du	Le Centre Social de Sénart - Cesson
Voyage - Orléans	L'école maternelle et élémentaire
Le collège A. Camus - Ris-Orangis	F. Joliot Curie - St Germain-Les-Arpojon
Les écoles maternelle et	L'école des Marronniers -
élémentaire Barcelone	Moissy-Cramayel
L'école Frédérique Bazille -	Le collège Fabien - Montreuil
L'école des Filles Gitanes -	Le collège Jean Moulin -
Montpellier	Verrières-le-Buisson

Directeur de la publication : Michel Valdigué / Edition : ONISEP / Réalisation graphique : SYNESIS / Logotype : Laurence Klejman
Assistance technique : Caroline Mercier / Secrétariat : Magali et Valérie Robert
Conception et suivi des productions : Jean Roucou, Département Recherche et Développement ONISEP (Tél. 01 64 80 36 51)

Le support écrit et le vidéogramme, distribués gratuitement, ne peuvent être ni vendus, ni échangés.

L'OFFICE NATIONAL D'INFORMATION
SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES PROFESSIONS

et

L'Union Européenne

*Le ministère de l'Education nationale,
de la Recherche et de la Technologie*

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité

Le ministère de la Culture

Le secrétariat d'Etat au Logement

Le Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme

en collaboration avec

*Le Centre National d'Enseignement à Distance
Le Centre National de Documentation Pédagogique
Le Centre de Recherches Tsiganes
La Caisse Nationale des Allocations Familiales
Moray House
Thém Romano*

SOMMAIRE

Avant-Propos : Jean Hébrard	P. 2
Tsiganes et Voyageurs d'hier et d'aujourd'hui	P. 3
Généralités	P. 3
L'identité culturelle	P. 5
Parole de Tsiganes	P. 6
La scolarisation de l'enfant tzigane	P. 8
Le cadre général	P. 8
Les étapes de la scolarisation	P. 9
Le cadre législatif et réglementaire	P. 10
Les différentes structures d'accueil scolaire	P. 11
Le Centre National d'Enseignement à Distance	P. 12
Des actions et des acteurs	P. 13
Le dialogue Ecole/Famille	P. 13
La scolarité des adolescents en collège	P. 13
Le suivi pédagogique	P. 14
Des actions de soutien	P. 15
L'école "Les Voyageurs" de Dijon	P. 18
Un cadre pour favoriser la scolarisation :	
Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage	P. 19
La scolarisation en Europe	P. 21
La Résolution de 1989	P. 21
Les actions du programme Comenius	P. 23
Extraits du rapport sur la mise en oeuvre	
de la Résolution de 1989	P. 24
Un reportage en Ecosse et en Italie	P. 26
Bibliographie	P. 30
Scénario du film	P. 33

L'ONISEP PROPOSE GRATUITEMENT, PAR L'INTERMÉDIAIRE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET DES RELAIS LOCAUX, UN FILM ET UN DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

POUR UNE MEILLEURE SCOLARISATION DES ENFANTS DES FAMILLES TSIGANES ET VOYAGEURS

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

«L'Ecole, pour avoir sa place» s'inscrit dans le cadre de l'application de la Résolution de 1989 du Conseil des ministres de l'Education et bénéfice du soutien de l'Union Européenne. Dans le même esprit que l'opération précédente «L'Ecole au coeur de la vie», elle a pour but :

- d'informer les familles tsiganes sur l'offre de formation,
- de valoriser l'Ecole et d'en faire comprendre toute l'importance,
- de faciliter le travail des enseignants, des professionnels et des bénévoles qui, au sein des structures publiques et des associations, contribuent à la scolarisation des enfants tsiganes, et voyageurs,
- de favoriser la médiation entre les familles et l'Ecole.

LES OUTILS D'INFORMATION

- **Pour les familles**, un film d'information, en français, de 26 mn, édité en VHS.
 - **Pour les relais**, un dossier d'accompagnement de 36 pages.
- Une **affiche** et un **dépliant** soutiennent la communication de l'opération.

Le film

Le film, qui comporte beaucoup de moments de paroles, s'apparente à un reportage découpé en séquences, à la manière de sujets "lancés" dans une émission de télévision. Il montre, en situations, des populations soucieuses de scolariser leurs enfants et des enfants heureux d'aller à l'école. Il met en évidence les réalités, sans contournement ni affectation, permettant d'ouvrir de nombreuses portes pour :

Informé, comprendre et dialoguer.

✓ Les objectifs :

- informer sur les possibilités offertes de scolarisation, de soutien et de suivi, malgré les conditions de vie dues à la vie itinérante, semi-itinérante ou sédentaire des familles,
- renforcer ou créer la motivation des enfants et des familles pour l'école,
- appréhender les difficultés qui jalonnent l'accès à la scolarisation et à la fréquentation,
- faciliter la compréhension des situations,
- travailler les représentations et les stéréotypes,
- montrer que l'école sait aller à la rencontre des familles,
- donner de l'école une image positive et rassurante.

✓ Les contenus :

- les relations famille/école,
- l'intérêt de la préscolarisation en maternelle et de la poursuite d'études en collège et au lycée,
- l'importance de l'Ecole dans les développements individuel et collectif,
- les conditions de scolarisation et d'accueil,
- l'information sur l'enseignement à distance,
- le carnet de suivi, outil d'aide à la progression de l'enfant et de liaison de l'école avec les familles,
- le travail de médiation, de conseil et d'aide apporté par les adultes (professionnels et bénévoles) sur les lieux de vie.

Le document d'accompagnement

Ce «document ressources», composé à partir de publications récentes, de contributions d'enseignants et de représentants des institutions partenaires permet aux relais publics et associatifs d'y puiser les éléments d'information nécessaires aux animations qu'ils pourront conduire.

Il comporte les chapitres suivants :

- les Tsiganes et Voyageurs d'hier et d'aujourd'hui,
- la scolarisation de l'enfant tzigane,
- des actions et des acteurs,
- la scolarisation en Europe,
- une bibliographie,
- le scénario du film.

L'ANIMATION

Chaque relais peut s'approprier les thèmes proposés et les adapter en fonction des réalités locales pour :

- rassembler, à partir d'un outil commun, les acteurs autour d'un objet social : l'Ecole,
- ouvrir des espaces de dialogue avec les familles et entre acteurs,
- aider les enseignants à mieux accueillir les enfants voyageurs,
- favoriser, par l'action concertée, la construction de situations appropriées de scolarisation.

RENSEIGNEMENTS

ONISEP

Département Recherche et Développement
«L'Ecole, pour avoir sa place»
Tél : 01 64 80 36 51 - Fax : 01 64 80 36 64

*L'Ecole,
pour avoir
sa place*



A PROPOS DE LA SCOLARISATION

La Loi d'orientation du 10 juillet 1989 rappelle que l'éducation est un droit pour tout enfant vivant sur le sol français. Elle précise que *l'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale et culturelle ou géographique.*

● Depuis le vote de ce texte décisif pour le développement du système éducatif français, le taux d'accès à une qualification est devenu l'un des critères les plus significatifs de la capacité de l'école à remplir la mission que la loi lui confie. Alors qu'un jeune sur cinq sortait du collège sans qualification dans la décennie 1970, ce n'est plus le cas, depuis ces dernières années, que d'un sur douze ou treize. Toutefois, au fur et à mesure que ce chiffre diminue, il devient de plus en plus inacceptable. En effet, l'absence de qualification a des effets ségrégatifs bien plus violents lorsqu'elle concerne, comme aujourd'hui, un nombre moins important de jeunes.

● Or, les enfants des familles tsiganes et voyageurs paient, dans ce domaine, un lourd tribut. Les enquêtes disponibles confirment toutes - on le verra dans ce dossier - le degré important d'illettrisme des gens du voyage et le faible taux de scolarisation de leurs enfants ainsi que la manière dont ces derniers abandonnent trop rapidement (dès la fin du primaire) les bancs de la classe. Toutes ces enquêtes disent aussi que les communautés du voyage ne se satisfont pas de ces situations. Certes, elles entretiennent des relations complexes avec l'institution scolaire, mais il en est de même pour l'école à leur égard. Nous nous sommes trop longtemps contentés de constater que l'itinérance créait une contrainte spécifique dont l'école n'avait, en quelque sorte, pas à connaître, sauf à considérer qu'elle entraînait souvent ceux qui s'y adonnaient (forains, bateliers, Tsiganes, etc...), à contrevenir à l'obligation scolaire.

● Au début des années 1990, grâce à l'impulsion des directives européennes (Résolution du 22 mai 1989) et à la loi Besson du 31 mai 1990 sur l'accueil des gens du voyage, les initiatives se sont multipliées. Plus récemment, le bouleversement de la carte politique de l'Europe et l'ouverture des frontières entre l'Est et l'Ouest, a relancé les grandes migrations de plusieurs familles tsiganes et a posé, dans des régions comme l'Île-de-France ou Rhône-Alpes, le problème de la scolarisation de leurs enfants dans des termes nouveaux. La progressive sédentarisation de nombreux voyageurs dans le sud de la France et le développement de *quartiers gitans* dans des villes comme Perpignan, Montpellier ou Marseille, ont renforcé l'urgence de réfléchir sur ces problèmes délicats et de trouver des solutions.

● Car gens du voyage ou Tsiganes vivent dans la même réalité que les *gadje*. S'ils y vivent souvent différemment, ils n'en subissent pas moins fortement les contraintes et les exigences. Ils ont, eux-aussi, besoin de maîtriser les instruments qui

leur permettent (comme ils le permettent aux sédentaires) de s'approprier le monde économique, social, culturel et politique qui les entoure.

● Or, l'Ecole est, aujourd'hui, le lieu quasi exclusif de la transmission de ces savoirs et des savoir-faire instrumentaux. On a souvent caractérisé les Cultures tsiganes comme des cultures de l'oralité maintenues dans un monde tout entier ordonné par l'écriture. Rien n'est moins vrai. Comme le dit, avec une grande justesse, Patrick Williams ^①, *les Tsiganes appartiennent aux sociétés non tsiganes. C'est de l'intérieur qu'ils définissent leurs rapports à ces sociétés.* Et tout particulièrement leurs rapports à l'école...

● De nombreuses initiatives se sont développées dans l'institution scolaire, dès la fin des années 1970, pour explorer les multiples lieux où se croisent les cultures pétries d'école des sédentaires et les cultures nomades des gens du voyage, cultures devenues d'autant plus complexes que l'itinérance n'en est plus obligatoirement la caractéristique essentielle.

● Les CEFISEM ont joué un rôle essentiel dans l'exploration de ces espaces de rencontre entre des enseignants pionniers et des communautés soucieuses de redéfinir leurs relations à l'école. Leurs innovations restent encore aujourd'hui la base solide du travail qui se poursuit. Les chercheurs nous ont aidés à mieux comprendre les mots qui s'échangent de part et d'autre, les attitudes, les croyances, les valeurs qui sont en jeu dans les débats nés de ces initiatives.

● Continuer à avancer dans ce dialogue est essentiel. Peut-être a-t-il été, ces dernières années, trop marqué par la recherche de l'irréductibilité des différences. N'est-ce pas, de part et d'autre, la rançon à payer pour les premiers pas faits en direction les uns des autres? Il est certainement nécessaire, aujourd'hui, de s'adresser, en même temps, aux maîtres confrontés à cette difficulté extrême de l'échec scolaire des enfants des familles de voyageurs et à ces familles elles-mêmes qui ont tant de mal à comprendre les raisons d'un tribut si lourd.

● C'est l'intérêt d'une entreprise comme celle qui a été lancée par l'ONISEP et ses partenaires. Le film et son document écrit d'accompagnement, produits dans le cadre de l'opération ***L'Ecole, pour avoir sa place***, contribuent à faire de ce dialogue la base d'une familiarisation réciproque. Il faudrait que cela devienne l'occasion d'une révision profonde du regard et de l'action de l'Ecole à l'égard des cultures voyageuses ou tsiganes, en même temps qu'une transformation des modes d'appropriation, par ces dernières, de la réalité scolaire.

Jean HÉBRARD

Inspecteur Général de l'Éducation nationale

^① Patrick Williams, « L'écriture entre l'oral et l'écrit. Six scènes de la vie tsigane en France ». Par écrit, Ethnologie des écritures quotidiennes, sous la direction de Daniel FABRE. Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1997

TSIGANES ET VOYAGEURS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

GÉNÉRALITÉS

Il est très difficile de parler des Tsiganes et Voyageurs en termes généraux parce qu'ils constituent une population particulièrement diversifiée.

Les termes sont multiples pour désigner les gens du voyage : Bohémiens, Nomades, Gitans, Voyageurs, Camps-volants, Forains, Caraques, Romanichels...

Ces communautés sont pourtant mal connues et les noms qui les désignent font davantage référence à des clichés.

Les termes utilisés

Ils sont variés et dénotent une origine supposée, une vision de l'histoire tsigane partielle : c'est le cas en France de *Bohémien*, terme attribué à l'époque où des groupes sont arrivés, porteurs de lettres du roi de Bohême. Il en est de même de tous les termes dérivés d'*Egyptien* : *Gitan, Gypsy, Gitano*. Ils peuvent aussi amalgamer sous le même terme des groupes culturels différents, depuis la confusion «originelle» entre les Atsinganos installés en Grèce et des nomades venus de l'Inde, qui transporteront leur nom jusqu'au bout du monde : *Zigeuner, Tsigane, Zingaro, Zigenare*, etc... Amalgame aussi avec des groupes mal considérés, vagabonds et errants, tous confondus dans les dénominations dépréciatives de *Vaganten, Fahrende, Vagabunden, Baraquis*, et bien d'autres qui font référence aussi, à tort ou à raison, à un mode de vie ou un métier : *Forain, Woonwagendewoner, Camp-volant, Tinker, Nomade*, etc... D'autres dénominations sont inspirées de la terminologie tsigane : *Manouche, Romano, Chal, Romanichel*. S'y ajoute une multitude de termes régionaux et dialectaux.

A toutes ces appellations s'ajoutent celles qui sont employées par les administrations. Ce sont souvent des euphémismes ou des métaphores : les *Tinkers* d'Irlande deviennent itinérants et en France, on utilise le terme Tsiganes et Voyageurs pour désigner les personnes d'origine nomade, ainsi que les gens du voyage.

Le terme Voyageur, utilisé pour désigner des groupes qui ne sont généralement pas considérés comme étant d'origine indienne, est employé par eux-mêmes dans plusieurs pays. Quant au terme Tsigane, s'il est le plus répandu dans le monde, il n'est pas le plus utilisé dans le langage commun. Là où il existe, il est, en général, moins que d'autres, entaché de connotations péjoratives (sauf en allemand, en raison de la stigmatisation qui s'attache au terme Zigeuner depuis la période nazie).

La distinction Tsigane/Voyageur n'est pas toujours nette. La question de savoir qui est Tsigane, ou qui est Voyageur, n'a pas de réponse pertinente dans certains contextes. Des groupes intermédiaires ont pu se former de longue date et se forment encore.

Plutôt qu'en terme de rupture et d'exclusive, c'est en terme de continuité et de complémentarité que l'on doit raisonner.

Quant au terme Rom ou Roma, s'il est de plus en plus employé par les organisations tsiganes sur le plan politique, il ne recouvre pas, même politiquement, la totalité des groupes. Il présente cependant l'avantage de se démarquer des stéréotypes attachés aux dénominations attribuées de l'extérieur aux groupes "tsiganes".

Les origines et groupes

La diversité du monde du voyage se prête mal à une classification satisfaisante. Il n'existe pas de terme adéquat pour définir de façon rigoureuse les différentes populations.

En fait, deux vocables sont utilisés :

- l'un se référant au mode de vie itinérant : gens du voyage,
- l'autre ayant un caractère ethnique : Tsigane.

✓ Les Tsiganes

Ils viennent du Nord de l'Inde et du Pakistan. Leur migration vers l'ouest s'est faite en plusieurs vagues, sans doute à partir du IX^{ème} siècle. Les divers parcours empruntés depuis l'Inde et les haltes plus ou moins longues qu'ils ont faites ont donné une grande palette de groupes ethniques.

La linguistique a permis d'établir que la langue tsigane était à l'origine une langue de l'Inde proche du sanskrit, dont elle est dérivée. Elle a également permis, par l'étude du lexique et des structures grammaticales des dialectes tsiganes de différents pays, de connaître les itinéraires suivis.

Les Tsiganes constituent une population particulièrement diversifiée.

● Les Roms

Présents dans tous les pays européens, les Roms (*Homme* en romani) ont longtemps séjourné en Europe centrale.

Après 1856, date de l'abolition du servage des Tsiganes en Roumanie, Moldavie et Valachie, ils arrivent massivement en France. Nombreux en région parisienne et lyonnaise, ils ont conservé leurs pratiques culturelles et linguistiques.

On les distingue surtout selon leurs activités professionnelles :

- les Kalderash (chaudronniers),
- les Lovara (marchands de chevaux),
- les Tchourara (rétameurs)...

Depuis la chute du mur de Berlin, de nouvelles vagues de voyageurs issus principalement de Hongrie, Roumanie, et des républiques tchèque et slovaque s'installent, notamment en région parisienne et dans les agglomérations rouennaise et lyonnaise.

• Les Gitans

Le nom est dérivé d'Egyptano, *Egyptien* ou *Kalé* (les Noirs).

On distingue :

□ les Catalans, dans le sud de la France et en Espagne du nord,

□ les Andalous, en Espagne du sud et dans quelques départements français.

La plupart ont abandonné le nomadisme (généralement sous contrainte) et occupent, dans les villes, des quartiers entiers (comme à Montpellier ou Marseille).

• Les Manouches

En France, ils sont surtout installés dans le nord, l'ouest, le centre et le sud-ouest. La plupart sont marchands (marchés et porte-à-porte), forains, ferrailleurs, vanniers, rempailleurs de chaise ou exercent les métiers du cirque.

✓ Les Yéniches

Apparus dès le XVII^{ème} siècle, d'origine germanique, les Yéniches ont adopté le mode de vie des Tsiganes. Ils sont en général récupérateurs, rempailleurs, brocanteurs ou marchands forains.

Les Populations

Elles s'élèvent à plus de huit millions en Europe. La France occupe, avec une population estimée à plus de 300 000 personnes, le deuxième rang, après l'Espagne, dans les pays de l'Union européenne. Les recensements concernant les Tsiganes et Voyageurs ne donnent qu'un ordre de grandeur car la majorité des Tsiganes peut ne pas se déclarer «Tsiganes», pour diverses raisons. C'est ainsi que, dans certains Etats, tout terme indiquant une appartenance ethnique a disparu des textes administratifs pour être remplacé par un euphémisme.

La forte croissance démographique modifie les données d'une année à l'autre. Il est très difficile d'indiquer la proportion des nomades et celle des sédentarisés. Des groupes maintiennent un mode de vie itinérant ; d'autres, qui ne voyagent plus, conservent des gestes, des habitudes, une mentalité nomades.

La mobilité demeure un élément important d'adaptation à des conditions d'existence changeantes (dans les domaines du logement et des activités économiques) ; le sédentarisé peut reprendre la route, le nomade s'arrêter, et tous changer d'endroit. Les événements de la vie familiale et collective, la nécessité temporaire d'une main-d'œuvre abondante peuvent conduire à des regroupements. L'arrivée en différentes vagues, les migrations et sédentarisation des Tsiganes et Voyageurs ont créé une grande variété de groupes différenciés les uns des autres.

(in Rapport France ; Interface n° 18 - Mai 1995)

Leurs obligations liées à l'itinérance

Toute personne âgée de plus de 16 ans, circulant en France, sans domicile ni résidence fixes depuis plus de 6 mois, est tenue de présenter, à toute réquisition de l'autorité, un titre de circulation en cours de validité. Il s'agit de titres de police, n'ayant pas valeur de pièce d'identité. Ils n'excluent pas l'obtention du passeport ou de la carte nationale d'identité, qui porteront la mention du statut de *sans domicile fixe*. La loi n° 69-3 du 3 janvier 1969, relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile fixe, a instauré différents titres de circulation selon les cas.

✓ Personnes exerçant une activité pour leur propre compte ou les accompagnant :

• livret spécial de circulation A, délivré aux commerçants et artisans ambulants, leurs ascendants ou descendants les accompagnant, leur époux(se) légitime ; un extrait récent du Registre du Commerce ou du Registre des Métiers est à fournir tous les 2 ans aux services préfectoraux.

• livret spécial de circulation B, délivré aux accompagnants du commerçant ou artisan titulaire du livret spécial A, avec ou sans lien de parenté ainsi qu'à leurs salariés ou préposés.

✓ Personnes ayant des ressources régulières :

• livret de circulation, délivré aux personnes disposant de ressources régulières leur assurant des conditions normales d'existence, soit à la charge des commerçants ou artisans titulaires du livret A, soit salariés ; un visa doit être apposé tous les ans par les services de police ou de gendarmerie.

✓ Personnes ne remplissant pas les conditions nécessaires à l'obtention des livrets :

• carnet de circulation, délivré à toute personne de plus de 16 ans qui loge de façon permanente dans un véhicule, une remorque ou tout autre abri mobile, et qui ne remplit pas les conditions d'activité, de ressources d'accompagnement ci-dessus ; un visa doit être apposé tous les 3 mois par les services de police ou de gendarmerie.

Les titres de circulation entraînent le rattachement administratif à une commune, ce qui produit tout ou partie des effets attachés au domicile (obligations fiscales, service national, liste électorale).

Le rattachement est prononcé par le préfet ou sous-préfet, sur proposition du demandeur, après avis motivé du maire.

Les titres de circulation ne sont délivrés aux étrangers que sous certaines conditions : d'origine (pays de la CEE ou bénéficiant d'une clause d'assimilation ou nationale), de régularité d'entrée et en prouvant de façon certaine leur identité.

Le carnet de circulation "sera en règle générale refusé aux étrangers" (circulaire du 1^{er} octobre 1985).

L'IDENTITÉ CULTURELLE

«Pour les Tsiganes, il n'est que de pays d'accueil et pas de pays de retour possible, ni de pays auquel avoir recours, même de façon symbolique. Il n'est pas de «Tsiganie» comme il est de Turquie ou d'Algérie, donc pas de consulat ni d'accords bilatéraux. Le territoire du Tsigane est en lui et les frontières en sont psychologiques.» JP. Liégeois®.

Des généralités

Le profil de la culture et l'identité ethnique émergent à travers la combinaison de nombreux éléments ; de la langue aux métiers indépendants, de la solidarité sous toutes ses formes au nomadisme plus ou moins potentiel, de l'organisation sociale à la fierté d'être différent, de la conscience d'une origine commune au partage des règles de vie, de la sensation d'appartenance à un ensemble à l'opposition à ceux qui y sont étrangers, de l'histoire partagée à la philosophie de l'existence, de l'éducation données aux enfants à la force de la famille...

Les éléments adoptés au cours des migrations sont interprétés pour s'intégrer dans la configuration d'ensemble ; il y a adaptation des emprunts, et non adaptation aux emprunts, dans une culture dont la flexibilité fait la résistance. Tsiganes et Voyageurs ont développé une tradition de changement et d'innovation qui permet une relative stabilité à travers la précarité. L'analyse de ces sociétés est une analyse de la permanence à travers l'éphémère.

La culture tsigane, comme toutes les cultures, est en évolution constante et plus encore que d'autres puisque le changement y est tradition et l'adaptation nécessité régulière.

Pour le Tsigane, qui se définit souvent en s'opposant au sédentaire (culture, mode de vie...), être voyageur est essentiellement un état d'esprit qui n'implique pas nécessairement une réalité de voyage.

La famille tsigane est, dans l'organisation sociale, unité de base, unité économique et unité éducative.

Veuves, handicapés, grands-parents, malades hospitalisés... ne sont jamais laissés seuls. La solidarité est une des valeurs essentielles.

Les activités économiques

Pour le Tsigane, le travail est une nécessité et non un but. L'économie détermine pour une part importante les déplacements ou la sédentarité. La principale caractéristique est la polyvalence (vente de biens ou de services). Les métiers exercés par les Tsiganes peuvent être multiples selon les saisons, les opportunités qui se présentent ou les possibilités de stationnement.

®Jean-Pierre Liégeois est enseignant à l'université René Descartes (Paris V) et responsable du Centre de Recherches Tsiganes.

Une autre caractéristique est le sentiment d'indépendance. Des métiers traditionnels persistent : la récupération, le travail et la vente de métaux, ou, sur les marchés, la «chine», la vente ambulante (fruits, légumes, tapis, brocante, vêtements), les travaux saisonniers, la vannerie, les métiers du spectacle, du cirque, de la fête foraine, la musique et la lutherie, la voyance et la «bonne aventure», les métiers du bâtiment.

Les rites, tabous et religions

C'est autour de la naissance et de la mort que les interdits, rituels et tabous sont les plus nombreux.

• Le baptême, célébré lors de gigantesques fêtes, est un des moments les plus importants de la vie tsigane.

• De même, lors des décès, la famille renforce sa cohésion et le fait de brûler, d'abandonner ou de vendre (à un *gadjo*) ce qui a appartenu au défunt préserve l'intégrité du groupe : on reste fidèle mais on ne «conserve» pas la mémoire de la même façon que les sédentaires.

• La religion, quelle qu'elle soit, très présente dans les communautés tsiganes, vise d'abord à assurer une certaine sécurité et un équilibre psychologique.

• D'autre part, pour les pentecôtistes, catholiques ou évangélistes tsiganes, tout regroupement dans les conventions, missions et pèlerinages est un prétexte au voyage et aux retrouvailles, avec moins de contraintes administratives que d'ordinaire.

L'art tsigane

On superpose trop souvent tsigane et artiste, tsigane et musicien. Néanmoins, si tous ne pratiquent pas, on peut reconnaître qu'ils ont tous une sensibilité artistique particulière.

La musique tsigane emprunte aux musiques traditionnelles des pays d'accueil. Elle exprime souvent la souffrance, la révolte et la dignité du peuple tsigane. Présentes lors de grandes rencontres familiales ou religieuses, on peut reconnaître trois expressions de musique et chant tsiganes : la musique des Tsiganes d'Europe centrale, le flamenco (interprété souvent par les Gitans catalans ou andalous, dans un mélange de folklore espagnol, arabe et oriental), et le jazz manouche dont l'un des interprètes les plus connus fut Django Reinhardt.

L'éducation tsigane : l'enfant-roi

Les méthodes d'éducation sont non directives. Avec l'enfant, on utilise la persuasion et non l'injonction. L'autonomie, le sens des responsabilités et des valeurs communautaires sont très développés.

L'enfant n'est jamais à l'écart des préoccupations et des discussions du groupe familial. Il y apprend à acquiescer très jeune les comportements du groupe.

PAROLE DE TSGANES

La famille

Elle compte plus que tout. Elle comprend l'ensemble des proches, même s'ils sont dispersés dans le monde entier. C'est notre réconfort dans un environnement souvent hostile. Notre société est fondée sur un code moral intérieur, hérité de la vie nomade.

La «Kriss» existe dans certains groupes, surtout chez les Roms. C'est un tribunal informel, constitué par les anciens, réputés pour leur sagesse et leur connaissance des coutumes. Il règle les conflits de toutes sortes entre Tsiganes (conflits nés de questions d'argent, de bagarres, d'adultères...).

Dans la famille élargie, c'est le plus ancien qui commande. Dans la famille restreinte de type patriarcal, c'est le père qui détient l'autorité. La mère semble n'avoir qu'un rôle mineur. Pourtant, une bonne partie des ressources provient souvent de ce qu'elle gagne. Elle a ainsi une ouverture sur le monde extérieur. Son influence sur les enfants persistera lorsqu'ils seront adultes.

✓ Le mariage

Nous nous marions sans nous soucier des lois ou des formalités des sédentaires. Le mariage est toujours l'occasion d'une grande fête. Les coutumes varient d'un groupe à l'autre. Chez les Manouches et les Sinte italiens, c'est la coutume du rapt. Quant la fugue se termine, les deux jeunes gens reviennent pour se faire accepter des parents. L'usage exige au moins une punition symbolique : un soufflet à la fille par son père ou son frère.

Chez les Roms, le mariage est décidé entre les deux pères. Le père du futur marié doit donner aux parents de la future une somme importante. Le mariage est une grande fête chez les Roms, la mariée est parée comme une idole. Nous nous marions en général entre Tsiganes, mais il y a de plus en plus d'unions entre Tsiganes et gadje.

✓ La naissance

De sévères tabous ayant trait à l'impureté se rapportent à la naissance. Comme il serait malséant de dire qu'une femme est enceinte, on dit «elle est comme ça».

L'accouchement ne doit pas avoir lieu dans la caravane où vit le reste de la famille, car la nouvelle mère est «marimée», c'est-à-dire impure, intouchable. De nos jours, l'accouchement ayant lieu à l'hôpital, la mère revient donc avec le nouveau-né sans aucun problème. Le baptême de l'enfant permet dans certains clans de donner à l'enfant son romanolap (son nom tsigane), véritable et unique passeport intérieur.

L'enfant aura un parrain et une marraine (Kirvo et Kirvi), qui contractent avec la famille des liens rigoureux et exigeants.

✓ Le deuil

L'usage très ancien qui consiste à détruire en brûlant tous les objets ayant appartenus au défunt existe toujours. Le deuil est strict pendant les premiers mois, la musique et la radio sont interdites. On ne doit pas prononcer le nom du défunt ni en conserver l'image.

✓ L'enfance

Nous laissons à nos enfants, surtout aux garçons, une grande liberté et nous montrons admiratifs et très attentifs envers nos jeunes enfants. Si un de nos enfants est malade, c'est l'affolement et des soins de tous les instants. Par contre, nous exerçons avec fermeté notre autorité envers les adolescents.

✓ Nos enfants et l'école

Nous, adultes, sommes dans une grande proportion analphabètes et dépendons de gadje de bonne volonté pour remplir nos papiers, nous lire des noms de rue... Nous comprenons la nécessité de l'école commune qui évite la ségrégation de nos enfants, avec toutefois la crainte qu'elle ne les «détsiganise».

Conscients de nos problèmes (travail incertain, carence de formation, ressources aléatoires), nous envisageons autre chose pour nos enfants. Nous ne pouvons les scolariser normalement si nous ne pouvons stationner aisément. C'est pourquoi, à ce jour, pour certains itinérants, seule l'école mobile, telle qu'elle existe pour nous, comme un summum de réussite, peut aider nos enfants.

Tsiganes et Gadje

Aux yeux de beaucoup de sédentaires, nous ne sommes que de perpétuels flâneurs qui ne vivent que de mendicité, de vol ou d'activités suspectes. Nous sommes ainsi toujours accusés de délits dont certains sont exagérés et d'autres inventés.

Nous sommes fiers de notre culture spécifique et il est vrai que le terme de gadjo pour désigner le sédentaire a quelque chose de péjoratif ; il signifie «paysan» ou plus précisément «péquenot». Cependant, nous ne pouvons continuer à nous ignorer. Il est temps d'arrêter d'alimenter les légendes et préjugés de toutes sortes. Ceci limitera les attitudes de mépris et l'hostilité de la part d'un grand nombre de sédentaires. Nous sommes Tsiganes, fort différents les uns des autres selon que nous appartenons à tel ou tel clan.

Nous avons un caractère commun, le nomadisme. Aussi, lorsque nous sommes dispersés par petits groupes au milieu des populations sédentaires avec lesquelles nous sommes en contact, nous adoptons beaucoup de leurs usages.

Ressources et métiers

Nos ressources proviennent d'activités très variées mais non constantes et non régulières. Nos métiers sont compatibles avec la vie nomade :

- Le travail du métal a toujours été l'une des principales occupations des Tsiganes.
- Depuis des siècles, nous sommes marchands fripiers, colporteurs et chineurs. Nous fréquentons les foires et marchés et faisons du porte à porte avec patience et obstination...
- Nous nous employons avec succès à la récolte des fraises, des petits pois ou aux vendanges.
- Les arts du spectacle : certains ont joui d'un grand prestige dans le domaine de la musique et des autres arts du spectacle, tels le guitariste Django Reinhardt, inventeur du jazz manouche, ou le guitariste Ricardo Baliardo dit Manitas de Plata. Plusieurs familles tsiganes dirigent des cirques (les frères Bouglione, les frères Zingari). Certains de nos compatriotes font preuve d'une grande compréhension du monde animal et excellent dans le dressage. Des Sinte piémontais ou des Manouches sont propriétaires de carrousels, de chevaux de bois, de manèges d'autos et d'avions, de stands de tir, de balançoires.

Aspirations

De nos jours, la majorité d'entre nous vit dans une situation économique précaire et bénéficie du RMI. Notre possibilité d'intégration dans la vie sociale locale nous est-elle vraiment accessible, nous qui ne pouvons trop souvent stationner que 48 heures ? Les difficultés de stationnement sur les terrains aménagés (trop peu nombreux et trop chers), nous mettent en marge de la société.

Nous sommes toujours classés parmi les «sans domicile», comme c'est indiqué sur tous nos documents. Or nous jouissons d'un habitat que nous avons choisi qui est notre caravane. Ce n'est que lorsque le stationnement sera plus facile, les terrains d'accueil plus nombreux que nous pourrions avoir accès au système économique, social et politique local. C'est le point de départ de notre connaissance et reconnaissance auprès des sédentaires. Bien sûr, le risque de conflits entre voyageurs et populations du voisinage subsistera. De même, plus les terrains seront nombreux, plus il faudra veiller à ce qu'ils ne deviennent pas des sortes de ghettos.

(Extraits de «Parole de Tsiganes»
Réseau des Terrains d'Accueil des gens du voyage
SAN de Sénart - 100, rue de Paris - BP 6 - 77567 Lieusaint Cedex)

Le chant des gitans

Dans la communauté gitane de Perpignan, on apprend la musique dès l'enfance. C'est pour faire connaître leur patrimoine musical et pour aider les jeunes talents à se perfectionner, voire à se professionnaliser, que l'ethnomusicologue Guy Bertrand a fondé l'Action Musique Interculturelle et Catalane (AMIC), placée au cœur d'un véritable dispositif d'aide à la création.

✓ A la rencontre des musiciens amateurs locaux
En Languedoc-Roussillon, toute une communauté gitane s'est sédentarisée depuis la Révolution française. Installés dans le quartier Saint-Jacques («Saint Jaume en catalan»), Gitans et Manouches, socialement et professionnellement mal intégrés, souffrent d'une mauvaise réputation et se méfient des gadje.

Sans avoir appris le solfège, parfois à peine alphabétisés, les Gitans jouent de la guitare dès l'enfance et tout au long de leur vie. C'est donc par le biais de la musique que Guy Bertrand va se rapprocher de ces communautés. «Les gitans ont un pouvoir inventif et créatif étonnant. Il y avait un son, une émotion qui vous frappaient aussi crûment que le regard des vieilles mammas gitanes qui au fond de la cuisine ne perdaient rien de nos échanges».

✓ Une mémoire musicale méconnue

Formation d'un premier groupe, Tékaméli, puis deux autres le rejoindront. Des tournées sont programmées, faisant peu à peu apparaître, dans la communauté gitane, la musique comme un moyen crédible de gagner sa vie. L'association AMIC est lancée en 1993 pour aider les jeunes Gitans à trouver du travail.

Une recherche sur la mémoire musicale des Gitans est entreprise, ainsi que des actions d'animation et de formation musicale pour les jeunes dans le cadre du programme PAQUE (Préparation active à la qualification et à l'emploi). Retrouver son identité en apprenant était la devise de cette période qui fut très riche d'enseignements et provoqua un déclic chez plusieurs jeunes qui aujourd'hui s'inscrivent activement dans la vie professionnelle.

✓ Dynamiser la jeunesse de Perpignan par des activités musicales

L'exemple de Tékaméli joue un rôle fédérateur dans la communauté, notamment auprès des jeunes qui désirent s'investir dans la musique à la suite de leurs grands frères. Trois Gitans issus des ateliers se sont inscrits au Conservatoire dans le but de présenter le diplôme d'état de musiques traditionnelles.

Initiés par la famille puis en atelier, les plus jeunes se montrent très motivés. Le lancement du dispositif «Projets culturels de quartiers», initié par le ministère de la Culture au printemps 1996 sera l'occasion de créer des lieux de répétition.

Avec la Casa Musicale, la dynamique lancée depuis le quartier Saint-Jacques rencontre des échos dans d'autres quartiers, ce qui conduit les jeunes de toute la ville de Perpignan à goûter cette pratique en se retrouvant dans un mouvement musical résolument tourné vers la création.

(extrait du Dossier «100 aventures culturelles pour les jeunes» - Ministère de la Culture, 1997)

LA SCOLARISATION DE L'ENFANT Tsigane

LE CADRE GÉNÉRAL

Quels que soient les pays d'accueil en Europe, avec leurs propres systèmes (législatifs, éducatifs, sociaux...), les problèmes de scolarisation des enfants du voyage restent partout les mêmes : les taux de scolarisation et de réussite scolaire sont faibles.

Les effectifs scolarisés

Il est difficile de donner des chiffres et une grande prudence s'impose. Les seuls chiffres nationaux dont nous disposons sont ceux qui apparaissent dans le rapport Delamon de 1991.

Environ 45 % de la population a moins de 16 ans et se répartit ainsi :

- 13 000 de 0 à 2 ans,
- 20 000 de 3 à 6 ans,
- 28 000 de 7 à 11 ans,
- 26 000 de 12 à 16 ans.

Les enfants de moins de 16 ans, chez les gens du voyage, seraient approximativement en France entre 80 000 et 120 000.

Avant 1980, 30 à 40% d'entre eux fréquentaient l'école avec une certaine régularité et la moitié des enfants n'étaient jamais scolarisés. Aujourd'hui, parmi les enfants de parents itinérants, 50 % seraient scolarisés et parmi les enfants de parents sédentaires, 85% le seraient.

- Un très faible pourcentage atteint et dépasse le seuil de l'enseignement secondaire (hors CNED).

- Les taux d'analphabétisme et d'illettrisme, chez les adultes, restent fort importants.

Les différentes attentes des familles

L'école, telle qu'elle est conçue dans notre système, est un cursus constitué d'une suite d'étapes. Ainsi l'école maternelle prépare à l'école élémentaire, qui elle-même prépare au collège, etc...

Pour les Tsiganes et Voyageurs, le parcours se limite généralement à la fréquentation de l'école primaire, ce qui modifie radicalement les objectifs et contenus et nécessite une pédagogie adaptée de la part des enseignants.

Pour les parents, l'école doit :

- répondre à une demande d'instruction de base : lire (lecture utilitaire), compter, écrire,
- donner un outil d'appréhension du monde des sédentaires,
- être un lieu où l'on laisse ses enfants en toute confiance et où l'enseignant est connu et reconnu.

Les familles ont, à l'égard de l'école, une demande avant tout utilitaire. Les enseignants ont du mal à accepter cette demande restrictive car celle-ci leur semble ne pas prendre en compte toutes leurs compétences. Ce qui est valorisant pour les uns apparaît dévalorisant pour les autres, installant un malaise. Toutefois, chacun sait bien que les attentes varient suivant les ethnies, les familles et l'âge des enfants. Ces dernières années, une évolution apparaît : la scolarisation devient une préoccupation importante dans une population en majorité analphabète et la demande d'instruction se précise, notamment au niveau du collège.

Les difficultés d'adaptation à l'école

Par rapport à la famille, l'école, en tant qu'élément extérieur qui touche à l'éducation des enfants, est à priori perturbatrice car elle vient bousculer l'éducation interne et les parents en ont généralement un «mauvais souvenir», quand ils l'ont fréquentée.

C'est pourquoi généralement les parents hésitent à lui confier leurs enfants. Cependant, certains regrettent qu'à l'âge adulte leurs enfants ne sachent pas lire ; d'autres s'arrêtent volontairement pendant un an, le temps que leurs enfants apprennent à lire.

Les principaux problèmes d'adaptation à l'école sont d'ordre culturel :

- Le langage : emploi au sein de la famille de la langue culturelle traditionnelle, ou «d'argot voyageur» d'où des problèmes de vocabulaire ; de plus, le système phonologique de «l'argot voyageur» n'est pas identique à celui du français (par exemple «choual» pour cheval, les sons «on» et «an» étant souvent confondus). D'autre part, le champ lexical ne recouvre pas exactement celui du français «normé» ; le vocabulaire, limité dans ses emplois, reste avant tout utilitaire.
- L'appréhension différente de l'espace et du temps.
- La méfiance par rapport au monde «gadjo».
- Le fait que l'enfant est souvent libre de ses horaires et de ses déplacements peut poser des problèmes de discipline à l'intérieur de l'école.
- Pas ou peu de livres et d'écrits dans la caravane (culture orale).
- Le manque d'autonomie face aux différentes tâches à réaliser oblige l'enfant à solliciter en permanence l'assistance de l'adulte ou de l'enseignant.

LES ÉTAPES DE LA SCOLARISATION

A partir de 1989, des actions significatives se sont développées, actions qui restent en corrélation avec les possibilités de stationnement offertes aux familles.

La scolarisation des 2 - 6 ans

La fréquentation de l'école maternelle est en hausse. Des actions de sensibilisation à la scolarisation s'organisent grâce au travail sur les terrains de stationnement, au dialogue qui s'établit entre les instituteurs et les familles et aux actions concertées des travailleurs sociaux, des services de la sauvegarde de l'enfance, de la protection maternelle infantile. Cette hausse est favorisée par la mise en place de structures d'accueil :

- passerelles crèche-école,
- passerelles destinées aux 3-5 ans,
- écoles maternelles sur les terrains d'accueil (dans plusieurs académies),
- ateliers pédagogiques.

La scolarisation des 6 - 12 ans

Grâce aux différents moyens mis en place, on assiste à un accroissement et à une plus grande régularité de la fréquentation scolaire des 6-12 ans. C'est ainsi que des structures spécifiques d'accueil sont ouvertes dans des écoles situées à proximité des terrains de stationnement.

Certaines sont de type fermé : classes spécifiques d'accueil, classes spécialisées, classes spéciales dans des groupes scolaires. Nous assistons aussi à l'implantation d'écoles spécifiques et d'écoles d'adaptation destinées exclusivement aux gens du voyage. Mais certaines classes peuvent être de structure ouverte, avec intégration des enfants dans des classes ordinaires de l'école pour des disciplines comme les langues, l'éducation physique et sportive, les enseignements artistiques. Une tendance assez nette se développe actuellement : après une remise à niveau, les enfants sont répartis dans les classes du cursus normal de l'école.

- La création de postes de soutien permet d'alléger les effectifs réguliers et de garantir une capacité d'accueil là où les flux de Voyageurs se manifestent avec une régularité saisonnière. Dans un nombre important d'académies, des instituteurs sont mis à disposition pendant les périodes d'affluence des gens du voyage. La nomination d'enseignants supplémentaires, d'instituteurs spécialisés, d'instituteurs itinérants et de personnel mobile permet, dans une certaine mesure, d'assurer l'accueil des enfants et de les conduire ainsi vers une scolarisation satisfaisante.

- Le maître itinérant avec servitude spécifique «enfants du voyage» (titulaire remplaçant sur une zone d'intervention limitée). Lorsque le stationnement est dispersé, l'enseignant «tourne» sur plusieurs écoles régulièrement fréquentées par les enfants itinérants, à la demande des directeurs, et assure un rôle d'accueil et de soutien.

La scolarisation des 12 - 16 ans

En grande majorité, les adolescents tsiganes sont encore, trop souvent, dés-scolarisés et leur intégration au collège nécessite, plus encore qu'à l'école élémentaire, un accompagnement spécifique et une adaptation des structures.

Certains de ces jeunes se trouvent encore en situation d'analphabétisme ou d'illettrisme liée à l'itinérance, à l'empreinte d'une culture essentiellement orale et à l'absence de scolarisation à l'école primaire, ou à une scolarisation épisodique. En outre, à leurs yeux comme pour leurs familles, la scolarité prolongée n'apparaît pas toujours comme un facteur de promotion sociale.

- La scolarisation des adolescents tsiganes est encore balbutiante. Les différentes études et observations montrent que moins de 10 % des 12-16 ans sont scolarisés régulièrement.

Toutefois, une lente évolution de la perception de l'école comme enjeu social d'avenir se dessine dans les familles et nous assistons à un accroissement sensible de la scolarisation ainsi qu'à une plus grande régularité de fréquentation.

Les possibilités offertes par la nouvelle organisation du collège peuvent permettre à ces adolescents d'y trouver leur place et d'y construire un projet de scolarisation compatible avec leur mode de vie et leur niveau scolaire.

- A présent, certains jeunes intègrent le cursus de l'enseignement général ou participent à des formations en lycées professionnels ou technologiques.

Pour les jeunes rencontrant des difficultés scolaires particulières, des mesures ont été prises pour tenter de les conduire vers le collège. Dans de nombreuses académies, de réels efforts sont poursuivis avec la mise en place des structures spécifiques que sont les classes de rattrapage et de mise à niveau.

- On assiste actuellement au développement de classes intermédiaires école primaire/collège et à l'intégration des jeunes Tsiganes dans les SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adaptées) qui permettent une certaine ouverture par des activités communes avec les autres élèves et conduisent de pair soutien scolaire, formation générale et professionnelle.

(Extrait du rapport national français déposé en 1993, auprès de l'Union européenne par le ministère de l'Éducation nationale) -

Direction des Ecoles et Direction des Lycées et Collèges

LE CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

La loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 précise que «le droit à l'éducation est garanti à chacun... l'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique».

Dispositions de droit commun

- L'obligation d'instruction est posée par la loi du 28 mars 1882 modifiée qui a rendu l'instruction primaire obligatoire pour les enfants des deux sexes, français ou étrangers, âgés de 6 à 14 ans révolus. Cette obligation est prolongée jusqu'à 16 ans révolus par l'ordonnance du 6 janvier 1959. L'article 5 de cette ordonnance stipule que «les manquements à cette obligation constituent des contraventions. Ils peuvent entraîner la suspension ou la suppression du versement aux parents des prestations familiales...».

- Le décret n°66-104 du 18 février 1966 modifié prévoit le contrôle de la fréquentation et de l'assiduité scolaire, et des sanctions pénales sont prévues en cas de manquement à l'obligation scolaire. En application des dispositions de l'article D 552-2 du code de la sécurité sociale, l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Education nationale, doit transmettre aux organismes ou services débiteurs des prestations familiales les noms des enfants ne remplissant pas les conditions d'assiduité, au sens de l'article 10 de la loi du 28 mars 1982 modifiée, et des enfants radiés des établissements d'enseignement compris dans la circonscription desdits organismes ou services.

- Pour le premier degré, l'inscription des enfants à l'école relève de la seule compétence du maire depuis la loi du 28 mars 1882 qui précise que «l'inscription des élèves, dans les écoles publiques ou privées, se fait sur présentation d'un certificat d'inscription... délivré par le maire, qui indique l'école que l'enfant fréquentera». Le directeur d'école procède à l'admission des élèves, en application de l'article 2 du décret n°89-122 du 24 février 1989 modifié relatif aux directeurs d'école. Hormis le manque de places disponibles, le directeur d'école ne peut s'opposer à l'admission des élèves dont les parents produisent un certificat d'inscription délivré par le maire dont dépend l'école, lequel applique en la matière les instructions du directeur des services départementaux de l'Education nationale.

- Dans le second degré, au terme de l'article 16 du décret n°90-484 du 14 juin 1990, l'affectation de l'élève est de la compétence de l'inspecteur d'académie pour les formations implantées dans le département. Ensuite, conformément à l'article 9 du décret 96-465 du 29 mai 1996 relatif à l'organisation de la formation au collège, l'élève est inscrit dans un collège par le chef d'établissement à la demande des parents ou du responsable légal.

textes particuliers en faveur de la scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs

La résolution européenne n°89/c 153/02 du 22 mai 1989 approuvée par le Conseil des ministres de l'Education a demandé aux différents Etats membres de l'Union européenne de favoriser la scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs.

Les dispositions prévues par cette résolution ont été intégrées dans le cadre du programme européen SOCRATES concernant l'éducation (action 2 du chapitre COMENIUS).

Au niveau national, la loi n°90-449 du 31 mai 1990, dite loi Besson, précise les obligations des communes en matière d'accueil des gens du voyage et stipule notamment que les conditions de scolarisation doivent être prévues dans le cadre d'un schéma départemental.

La circulaire n°70-428 du 9 novembre 1970 précise les moyens à mettre en oeuvre pour améliorer la scolarisation des enfants de familles sans domicile fixe :

«...tant à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire, quelle que soit la durée du séjour et quel que soit l'effectif de la classe correspondant à leur niveau, les enfants de familles itinérantes doivent être accueillis».

«Les cas où le directeur de l'école à laquelle l'enfant est présenté pourrait se trouver dans l'impossibilité absolue de le recevoir devront faire l'objet d'un rapport détaillé qu'il adressera, dans un délai maximum de trois jours, par la voie hiérarchique, à l'inspecteur d'académie du département. Celui-ci en informera le recteur et prendra toutes dispositions utiles pour rendre cet accueil possible».

«L'obligation scolaire s'étend également aux adolescents qui ont dépassé l'âge de l'école élémentaire (...) quelle que soit la situation de la famille (itinérance individuelle, itinérance groupée, sédentarisation temporaire ou durable). Les établissements scolaires et leurs services annexes (transport, demi-pension, internat...) doivent être également accessibles à tous et les dérogations à l'obligation scolaire, quelle que soit l'origine des adolescents, doivent rester exceptionnelles».

Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie
Direction des Ecoles - Direction des Lycées et Collèges - 1997

LES DIFFÉRENTES STRUCTURES D'ACCUEIL SCOLAIRE

Pour répondre à la diversité des situations, différents types de structures peuvent être mis en place. D'autres structures sont à imaginer, sans perdre de vue que l'objectif final est l'intégration des enfants du voyage dans les structures ordinaires.

Tous les établissements sont susceptibles de scolariser des enfants du voyage, quelle que soit la durée du séjour et quel que soit l'effectif, et toute impossibilité d'inscription doit faire l'objet d'un rapport à l'inspecteur d'académie. L'accueil des Tsiganes étrangers ne maîtrisant pas notre langue, peut être assuré en classe d'initiation, à l'école élémentaire, et en classes d'accueil pour non francophones dans le second degré.

Des formes de scolarisation

- ✓ Groupe scolaire avec aménagement pédagogique spécifique
- La classe spécifique «enfants du voyage», structure fermée, au sein d'un groupe scolaire traditionnel. La permanence de la structure permet la création d'habitudes.
- La structure d'accueil et de soutien animée par un «maître référent» (à plein temps ou à temps partiel) pour effectuer l'accueil, le dialogue avec les familles, le soutien individualisé ou par petits groupes, l'évaluation, l'orientation dans les classes ordinaires, le suivi et les relations avec les familles et la mise en place d'un soutien pédagogique adapté, en relation avec les enseignants des classes de la tranche d'âge.

Cette organisation, autorisant une mobilité entre structure de soutien et classe d'affectation, permet de répondre de façon individualisée aux besoins des enfants et facilite une intégration progressive.

- ✓ Ecole spécifique sur aire de stationnement

Ces structures (une vingtaine en France) peuvent accueillir les élèves de 3 à 14 ans (jusqu'à 16 ans lorsqu'elles dépendent de l'adaptation et de l'intégration scolaire). Elles permettent de scolariser des enfants qui n'iraient jamais à l'école ailleurs ou qui en ont une mauvaise expérience, quel que soit leur âge. Cette formule correspond à une politique d'aménagement des grandes aires de stationnement.

Afin d'éviter les inconvénients de l'école «refuge», il est nécessaire de mettre en place un projet pédagogique entre ces établissements et les écoles ordinaires avoisinantes. Ce projet d'ouverture permet, par l'organisation d'échanges réguliers et d'activités communes, la découverte des structures ordinaires puis l'intégration progressive des élèves en fonction de leurs aptitudes et de leurs progrès.

✓ Antenne scolaire mobile :
Camion-école, caravane-école itinérante.
A l'heure actuelle, il en existe une trentaine répartis dans différents départements. Les véhicules sont fournis soit par des associations soit par les conseils généraux. Les enseignants sont généralement recrutés par l'Education nationale ou parfois par les associations. Ces structures ont pour but de permettre une transition vers l'Ecole en accueillant des jeunes de 3 à 16 ans.

Leurs missions principales sont de :

- scolariser les enfants de groupes familiaux en itinérance permanente,
- scolariser partiellement les enfants des groupes familiaux les plus défavorisés notamment les adolescents dé-scolarisés, pour les accompagner vers le collège,
- être, lors de grands rassemblements, un point d'information et d'orientation des enfants vers les structures ordinaires,
- prendre contact avec les enfants non sédentarisés afin d'assurer la liaison entre les familles et les écoles pour permettre une intégration progressive dans les écoles de quartier,
- faciliter le dialogue parents-enseignants et favoriser le suivi pédagogique,
- organiser des journées d'information et des stages avec les enseignants.

✓ La médiation sociale et culturelle :
une initiative à Sénart (77)

Favoriser l'insertion sociale des gens du voyage, faciliter leur communication avec leur environnement immédiat et leur permettre d'accéder à des services de proximité, tels sont les objectifs qui animent la FOCEL (Fédération des Oeuvres Complémentaires de l'Ecole Laïque).

Durant trois années, une personne chargée de l'encadrement pédagogique et de la coordination de deux modules (lutte contre l'illettrisme et culture et communication) a constaté que tous les gens du voyage ont le désir :

- de favoriser la connaissance et les échanges avec les sédentaires,
 - d'améliorer leur capacité à communiquer pour acquérir une certaine assurance par l'accès au savoir,
 - de mieux s'intégrer dans la vie sociale locale tout en gardant leur spécificité de voyageurs.
- Deux plaquettes, outils de communication et de médiation sociale et culturelle, ont été réalisées :
- la première, à l'usage des voyageurs eux-mêmes, diffusée dans tous les terrains du réseau d'accueil et les centres sociaux de Sénart, comporte des informations utiles, en termes d'infrastructures, de plans, d'adresses, d'équipements sociaux, de commerces...
 - la seconde, diffusée aux habitants de Sénart, aux élus, aux travailleurs sociaux, est destinée à améliorer l'image des Voyageurs. Elle est articulée autour de la valorisation de leur histoire, de leurs aspirations et de leurs modes de vie.

Ces plaquettes ont également été diffusées par les Voyageurs auprès de leurs familles, de leurs amis. Ils sont tous très fiers de leur réalisation. L'élaboration de ces parutions a nécessité une étroite collaboration entre les différents partenaires : RTAGV (réseau terrains d'accueil des gens du voyage), SAN de Sénart (syndicat d'agglomération nouvelle), conseil général, GPLI, DRASS et CAF.

(extrait du bulletin du GPLI - n° 33 - 1996)

UNE AUTRE FORME DE SCOLARISATION : L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE AVEC LE CNED

Le Centre national d'enseignement à distance (CNED) assure la scolarisation de jeunes Tsiganes qui, en raison de la trop grande itinérance de leur famille, ne peuvent pas suivre un enseignement en établissement scolaire.

✓ L'établissement

• Enseignement élémentaire.

Le CNED scolarise les enfants tsiganes et voyageurs de ce niveau en proposant, d'une part, un enseignement élémentaire conforme au cursus normal, et d'autre part des cours à pédagogie adaptée pour les élèves de niveau élémentaire mais présentant un fort retard scolaire.

• Enseignement secondaire

Le CNED scolarise les élèves relevant du collège et du lycée dans le cadre du cursus normal, ou pour des cours de remise à niveau.

• L'enseignement à distance, en disposant d'un matériel spécifique (cassettes audio et vidéo) qui tient compte des acquis des enfants, des réalités pratiques liées au mode de vie et à la spécificité culturelle des Tsiganes, permet d'assurer plus de continuité et plus d'engagement de la part des parents et de la famille en général. L'enfant, qui est suivi tout au long de l'année par le même instituteur(trice) ou professeur, peut recevoir ses documents de travail et devoirs corrigés à des adresses ou boîtes postales différentes.

✓ Les conditions d'inscription

La demande d'inscription au cours du CNED est soumise à l'autorisation d'un inspecteur de l'Education nationale pour les élèves des écoles élémentaires et à celle d'un inspecteur d'académie pour les élèves admis au collège, âgés de moins de 16 ans. Un dossier scolaire, outil de suivi pédagogique, porteur d'informations permettant une orientation, doit être joint au dossier de demande d'inscription.

✓ Les cours de «6^{ème} de consolidation Tsiganes et Voyageurs»

• Depuis l'année scolaire 1991-92, un enseignant du second degré a été nommé au Centre National d'Enseignement à Distance afin :

- d'analyser les difficultés scolaires des jeunes Tsiganes dans le second degré ;
- d'élaborer un projet pédagogique correspondant aux attentes des populations concernées ;
- de réaliser des fiches pédagogiques, des contenus d'enseignement et produire des documents ;
- de mettre au point un soutien adapté en utilisant notamment les technologies nouvelles.

• Dans le cadre des projets pilotes européens pris en application de la directive européenne de mai 1989, puis dans le cadre du programme «SOCRATES», instauré en 1995 (volet COMENIUS action 2), le CNED a élaboré un cours intitulé «Cours de 6^{ème} de consolidation Tsiganes et Voyageurs».

Actuellement, plus de 600 enfants sont scolarisés dans ce cours spécifique et versent une inscription annuelle de 595 francs (tarif 1997/1998).

La prise en compte de l'histoire, du mode de vie, de la culture des Tsiganes et des Voyageurs, l'adaptation du contenu aux préoccupations de ces adolescents sont des éléments importants de motivation.

La mise en place de relais

Quel que soit le niveau, la gestion de la scolarisation à distance nécessite un soutien et un encadrement en présence des élèves. Les parents, par leur motivation et leur volonté de scolariser leurs enfants, jouent un rôle fondamental mais limité, la majorité d'entre eux étant illettrés.

Pour que les supports de formation proposés par le CNED soient pleinement efficaces, des relais extérieurs sont mis en place par :

- les associations, les services sociaux, dans le cadre de structures d'aide aux devoirs et d'accompagnement scolaire,
- l'Education nationale, en affectant des enseignants à la scolarisation des adolescents et au suivi de la scolarisation à distance par le CNED.

Ces structures «relais» ponctuelles drainent, dans le sillage des élèves inscrits au CNED et demandeurs de soutien, des adolescents déscolarisés. C'est alors l'occasion de (re)construire, avec eux, des projets de scolarisation adaptés, articulés si possible avec un collège.

Un premier regroupement de formateurs CEFISEM, d'enseignants et de relais a eu lieu en 1997.

CNED
BP 200
86 980 FUTUROSCOPE Cedex

Tél. : 05 49 49 94 94 - Fax : 05 49 49 96 96
Minitel : 36 15 CNED
Internet : <http://www.cned.fr>

DES ACTIONS ET DES ACTEURS

LE DIALOGUE ÉCOLE - FAMILLE

De nombreux obstacles matériels et culturels jalonnent le parcours scolaire des enfants du voyage. Les premiers contacts entre l'école/les enseignants et la famille/l'enfant détermineront souvent la qualité de l'intégration scolaire et par conséquent de la fréquentation. Les familles qui ont l'impression de n'être pas accueillies préféreront s'abstenir de scolariser leurs enfants.

✓ L'accueil, l'inscription

Avec les parents, lors des démarches d'inscription, une certaine souplesse est nécessaire. Ces premiers contacts avec la famille sont l'occasion d'un échange oral pour :

- donner des informations pour, le cas échéant, mettre en conformité les documents nécessaires à l'inscription (ex : carnet de santé),
- expliquer le fonctionnement de l'école (emploi du temps, activités extérieures, cantine, ramassage scolaire...),
- présenter les différentes personnes qui seront en contact avec l'enfant et expliquer leur rôle, (enseignant de soutien, personnel de service, conseiller d'orientation psychologue...),
- faire visiter les locaux, expliquer leur fonction et fonctionnement (classe, salle de sport, cantine, cour de récréation, toilettes...).

✓ L'évaluation, l'orientation

En l'absence de documents, traces de la scolarité antérieure de l'élève, il est nécessaire de procéder à une évaluation qui sera consignée dans un outil de suivi pédagogique.

L'affectation se fera dans la classe correspondant à sa tranche d'âge avec, si nécessaire, la mise en place d'un projet pédagogique différencié permettant une intégration de l'élève aux activités du groupe. En fonction du niveau de l'élève et des possibilités de la structure d'accueil, on pourra envisager, pour les disciplines de base, une orientation partielle soit dans la classe correspondant au niveau scolaire, soit dans une structure de soutien, avec retour dans la classe d'âge pour les autres activités. Cette mobilité à l'intérieur de l'école nécessite une coordination entre les enseignants concernés.

✓ L'intégration

Afin de faciliter l'intégration des élèves dans la classe, dans l'école, il convient de :

- présenter les élèves de la classe et les enfants du voyage,
- sécuriser, en expliquant où sont les autres membres de la fratrie, en permettant des moments de regroupement, en acceptant une relation privilégiée.
- proposer des tâches valorisantes (pour lui-même, aux yeux du groupe et en fonction des attentes de la famille),
- donner des responsabilités (organisation matérielle), favoriser les échanges entre élèves (tutorat, reformulation des consignes...).

LA SCOLARITÉ DES ADOLESCENTS EN COLLÈGE

Un contexte nouveau

✓ L'évolution de la position des familles.

Elle se traduit par :

- la perception de l'école comme lieu de compréhension du monde des non Tsiganes et donc de possibilités d'adaptation,
- une prise de conscience de la nécessité de :
- maîtriser la lecture et l'écriture pour gérer le quotidien du groupe,
- dépasser les apprentissages de base pour les insérer dans la vie professionnelle.

✓ Des parcours scolaires atypiques

L'absence de pré-scolarisation, la fréquentation épisodique de l'école élémentaire font que souvent, à 12 ans, les compétences dans les apprentissages fondamentaux sont lacunaires (environ 50% d'entre eux sont non-lecteurs ou lecteurs débutants et peu dépassent le niveau du CE2).

✓ La spécificité culturelle

Les Tsiganes maintiennent et veulent maintenir la cohésion de leur groupe et de ses caractéristiques culturelles. Dans la culture tsigane, l'adolescent a un statut particulier, proche de celui de l'adulte, bien différent de celui des adolescents «gadje». Ce statut lui confère, à l'intérieur de sa communauté, des droits (grande liberté de décision par rapport à sa scolarisation) et des devoirs (participation à la vie matérielle du groupe). Tout projet de scolarisation qui n'en tiendrait pas compte risque d'être voué à l'échec.

✓ La loi et les incitations publiques

Le conditionnement du versement des prestations familiales (allocations familiales) et sociales (RMI) au respect de l'obligation de scolarisation jusqu'à 16 ans est une incitation forte.

✓ Un projet scolaire limité

Pour les Tsiganes et Voyageurs, la promotion sociale individuelle n'est pas une valeur reconnue. L'apprentissage d'un métier se fait souvent par imitation des adultes, au sein de la communauté.

✓ Une liaison école-collège

Elle doit permettre de faire découvrir cette nouvelle structure aux élèves de l'école élémentaire et à leurs familles et amorcer, avec les «enseignants référents», la construction d'un projet de scolarisation jusqu'à 16 ans.

✓ Des principes

Les principes définis pour la scolarisation à l'école élémentaire restent une base de réflexion pour l'action en collège :

- accueillir en dialoguant avec les familles et en tenant compte de leurs attentes par rapport à la scolarité ; en présentant le collège, les différents acteurs et leurs fonctions, en désignant un enseignant référent,
- intégrer en définissant et en expliquant les règles de fonctionnement, en favorisant les échanges, les rencontres, la reconnaissance mutuelle,
- accueillir au sein des diverses formes de soutien proposées par le collège,
- adapter les enseignements en tenant compte des compétences disciplinaires et transversales des élèves (mise en place de module d'apprentissage de la lecture),
- favoriser les actions en liaison avec les entreprises et sensibiliser à l'intérêt de la poursuite d'études en établissement professionnel,
- organiser une mobilité interne entre structure de soutien et intégration dans les cours ordinaires,
- élaborer des parcours scolaires individualisés, dans une démarche d'auto-évaluation et dans une perspective de suivi pédagogique.

✓ Une innovation : des «permanences scolaires» Cette formule intermédiaire de scolarisation partielle ne fonctionne que quelques heures par semaine, dans des locaux situés à proximité des lieux de stationnement (Centre social, maison de quartier, antenne scolaire mobile, école élémentaire...). Elle permet, en fonction de son organisation, de :

- maintenir un contact avec les adolescents déscolarisés,
- apporter un soutien aux élèves inscrits au CNED,
- continuer les apprentissages de base,
- (re)construire un projet scolaire,
- constituer des groupes et élaborer avec eux des projets d'intégration dans un collège classique.

La place des jeunes Tsiganes au collège est encore à construire et à déterminer sur chaque site de façon différente : l'intégration est l'objectif prioritaire.

Pour les Tsiganes, c'est la découverte d'un univers inconnu.

Pour les enseignants et le personnel éducatif, c'est la culture professionnelle qui est revisitée.

Pour l'établissement, il s'agit d'une évolution culturelle nécessaire.

LE SUIVI PÉDAGOGIQUE

Des efforts sont actuellement entrepris afin de favoriser le développement des formes de suivi et de soutien pédagogiques, le passage de l'école à l'éducation et à la formation permanentes, la prise en compte de la langue et culture tsiganes, la production de matériels didactiques.

• Des livrets de suivi scolaire ont été mis au point et sont actuellement expérimentés dans de très nombreuses académies. Ils sont conformes aux objectifs d'acquisitions scolaires définis au niveau national, tout en prenant en compte les caractéristiques culturelles de cette population spécifique et les éventuelles disparités entre domaines de connaissances que peut induire une scolarité itinérante et fragmentaire.

• Plusieurs académies préparent également une grille d'évaluation susceptible d'être utilisée pour tout enfant afin que ses connaissances puissent être correctement prises en compte pour l'inscription dans la classe banale adéquate au moment de son arrivée dans une école. Une fiche de synthèse et de suivi des élèves est également mise en place. Elle permet de les situer selon des critères cognitifs et comportementaux, selon des critères non strictement cognitifs, comme la dextérité, l'habileté, et selon des critères de rapport à l'école comme l'absentéisme ou le degré d'implication des familles.

• Un livret de compétences bilingues (français et langue maternelle) a été produit dans l'académie de Rennes pour les Tsiganes et Voyageurs non francophones. Dans l'académie de Bordeaux, où la majorité des enfants Tsiganes et Voyageurs sont des Gitans parlant espagnol, des programmes bilingues ont été produits.

Un outil : le Carnet de suivi scolaire

Une meilleure scolarisation des enfants du voyage passe obligatoirement par un suivi scolaire et l'utilisation d'un outil de type «carnet de suivi». Toutefois, cet outil n'ayant qu'une vocation pédagogique, il ne peut comporter d'indications relatives aux périodes de fréquentation.

Ce document écrit destiné aux parents et aux enseignants comporte deux parties :

- un livret scolaire répondant aux obligations légales, établissant administrativement un niveau de connaissances,
- un dossier pédagogique où figureront des productions significatives du niveau de l'élève, de ses marges de progression, et des pistes pédagogiques qui permettront une mise en activité rapide (ex. dossier de suivi pédagogique des enfants itinérants de EFECOT).

✓ Les principes et pratiques

Lorsque l'utilité de l'école n'est pas intégrée dans les valeurs culturelles des familles ou si elle est associée à des représentations négatives, l'objectif principal est de donner du sens à l'école pour l'enfant et pour les parents.

Pour donner du sens aux tâches confiées à l'enfant, il convient de :

- lui expliquer en quoi elles vont lui servir,
- l'amener à participer à l'évaluation en repérant ce qu'il a fait, ce qu'il sait faire de nouveau, ce qui est facile, difficile, de façon à pouvoir commenter son travail à ceux à qui il le montre (enseignant futur, parents...),
- consigner avec lui les progrès réalisés dans le livret de suivi (Ex : «J'ai fait... Je m'entraîne à...», ou «Acquis... non-acquis...»),
- sélectionner avec lui ses travaux significatifs, lui apprendre à les commenter pour des destinataires réels, (enseignant futur, parents...) pour constituer le dossier pédagogique dans une démarche d'auto-évaluation.
- favoriser avec les parents, entre l'école et la caravane, un circuit d'échange d'informations, de services, d'objets (prêt de livres...), de traces du travail scolaire.

L'ensemble de ce travail relationnel enseignant/parents/enfant, permet, d'abord, de créer un climat de confiance, puis de donner du sens à l'école, donc de faciliter la mise en oeuvre du suivi pédagogique. Cela fait partie intégrante de l'acte pédagogique et autorise l'enseignant référent à se rendre, dans le cadre de son travail, sur les lieux de stationnement, au contact direct des familles.

La mise en place de cette mesure, accompagnée de déplacements sur les terrains de stationnement, peut améliorer le taux de scolarisation, ainsi que l'assiduité scolaire.

Mais, pour être efficace, un suivi scolaire doit impliquer tous les acteurs (enfant, famille, enseignant) afin qu'ils deviennent effectivement partenaires de l'action éducative.

✓ Les objectifs, contenu et «philosophie» du carnet de suivi :

- avoir le même format que le carnet de santé (facilité de rangement avec les papiers «officiels» dans la caravane),
- donner une information législative sur la scolarisation des enfants du voyage (droits et devoirs, obligation d'accueil),
- ne pas être ressenti comme une charge pour les familles par rapport à celles qui ne scolarisent pas leurs enfants (rôle d'aide et non de contrôle),
- représenter une «mémoire» scolaire de l'enfant et permettre une photographie rapide de son niveau scolaire favorisant l'intégration pédagogique dans le nouvel établissement d'accueil,
- intégrer, au départ de l'enfant, soit le dernier travail effectué, soit des fiches de travail possibles, afin de faciliter la continuité des apprentissages, et de ne pas désarmer le maître suivant,
- comporter quelques conseils d'accueil pour les enseignants,
- détailler les niveaux «maternelle et C.P.» plus que les autres niveaux de CE1 à CM2,
- valoriser l'enfant par rapport aux institutions scolaires (mise ou remise en confiance. «Je sais ; Je suis capable de»),

- responsabiliser l'enfant et sa famille, en les aidant à s'investir par rapport à la scolarisation,
- déculpabiliser l'enseignant qui se trouve «désarmé» face à l'enfant du voyage,
- trouver un équilibre compétences/connaissances dans le cadre de la scolarisation,
- donner la priorité à l'apprentissage de la lecture puis aux différentes notions de français et mathématiques,
- réserver des pages blanches pour les enseignants servant à renseigner sur d'autres notions ou activités (histoire, géographie, sciences, langues vivantes, informatique, EPS, sorties musées...),
- recenser les différents lieux d'accueil pour une mise en réseau des différentes expériences ou difficultés.

DES ACTIONS DE SOUTIEN

Des dispositifs

✓ Les Zones d'Education Prioritaires (ZEP)

Il est fréquent que des familles Tsiganes sédentarisées et appartenant à des catégories socioculturelles défavorisées résident sur des sites inscrits en ZEP et/ou bénéficiant de moyens au titre de la politique de la Ville.

• L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dans les établissements scolaires, rend les séquences d'enseignement plus attractives.

• Les enfants tsiganes bénéficient alors des différentes mesures visant à l'intégration sociale grâce à un travail en partenariat avec des animateurs tsiganes ou des personnels relevant des administrations autres que l'Éducation nationale. Les jeunes y bénéficient de mesures d'incitation à la scolarisation et à sa prolongation, d'hygiène et de santé, de prévention de la délinquance.

• Les animations éducatives périscolaires (AEPS), développées en partenariat entre l'Education nationale et le FAS (Fonds d'Action Sociale), peuvent être mises en oeuvre. De manière plus spécifique, dans quelques départements, un accompagnement scolaire est envisagé, en partenariat avec les différentes structures existantes (Caisse locale d'allocations familiales et associations) pour établir un soutien auprès d'enfants que leurs parents, analphabètes ou illettrés, ne peuvent aider.

✓ Avec l'aide de la Commission européenne Dans cet esprit, le soutien de la Commission a permis la réalisation des projets suivants :

- échanges d'expériences et d'outils pédagogiques organisés par l'ARPOMT (Association pour une Recherche Pédagogique Ouverte en Milieu Tsigane) de Strasbourg,
- ouverture à d'autres écoles accueillant des enfants tsiganes : création d'échanges de journaux scolaires, productions réalisées par les enfants, photos, films, vidéos et découverte du flamenco, par l'école Ginestous de Toulouse.

Des acteurs pour la formation et l'information

✓ Au sein de l'Education nationale, les CEFISEM (Centre de Formation et d'Information sur les Enfants de Migrants) assurent la formation continue et complémentaire des enseignants, des chefs d'établissement et des inspecteurs de l'éducation nationale accueillant les enfants Tsiganes et Voyageurs (visites dans les classes, documentation, stages). L'un des aspects de leurs tâches est de mieux faire connaître cette population et ses spécificités pour répondre efficacement à leurs besoins et attentes.

Dans quelques académies, au sein des CEFISEM, des formateurs ont été désignés pour assurer un rôle de «coordinateur tsigane».

Dans la plupart des académies, des formateurs assument, sans en avoir le titre, cette coordination en direction :

- des inspecteurs de l'Education nationale et des inspecteurs d'académie,
- des chefs d'établissement et des équipes enseignantes,
- des parents et des partenaires concernés par le stationnement, la scolarisation, le logement et la santé.

Ils participent, au sein des IUFM et des MAF-PEN, à la formation initiale et continue des enseignants. Ils ont aussi mission d'information et de documentation auprès des enseignants, chefs d'établissement, corps d'inspection, associations...

Les CEFISEM jouent un rôle déterminant dans la réalisation d'outils didactiques : cassettes vidéo sur différents thèmes, mallettes ou valises pédagogiques ayant pour objectif d'informer les enseignants.

- Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO). Cet institut assure un enseignement de langue et civilisation tsigane (kalderash) avec préparation en trois ans d'un diplôme qui comporte vingt unités de valeur.

- Centre de Recherches Tsiganes (CRT) Créé en 1979, le CRT est un organisme public rattaché au département de Sciences Sociales de l'université René Descartes-Paris V. Il a pour objectifs de :

- développer et promouvoir des recherches et études relatives aux communautés tsiganes et aux Voyageurs,
- faire connaître le résultat de ces recherches et études par des publications, un enseignement, l'organisation de réunions scientifiques, des conférences.

Les axes de recherche sont les suivants : Histoire et anthropologie historique européenne ; Anthropologie sociale et culturelle ; Linguistique ; Sociologie juridique ; Sociologie et Sciences de l'Education ; Ethno-musicologie et traditions orales ; Représentations sociales à propos des Tsiganes ; Accueil et habitat.

Les autres activités :

- d'information et de conseil : production de brochures d'information, documents et rapports, travaux pour des ministères, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne ;

participation à des Journées d'études, en France et dans d'autres états ;

- de coordination : lieu de rencontre facilitant l'accueil et l'orientation de chercheurs et étudiants français et étrangers.

- de formation : conférences dans des universités françaises et étrangères et dans des centres de formation de travailleurs sociaux, d'enseignants. Suivi de travaux de recherches d'étudiants, mémoires et thèses. Organisation de stages ou séminaires à vocation nationale ou internationale (Universités d'été, séminaires pour le Conseil de l'Europe, rencontres pour la Commission des Communautés européennes)

Des structures publiques partenaires

La scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs dépasse, par sa complexité, le cadre interne de l'Education nationale et pose, de façon incontournable, le problème, plus général, de la place, de l'intégration des gens du voyage dans la cité et de la qualité de l'accueil des différentes structures publiques.

✓ La Commission nationale consultative des gens du voyage

Créée par décret du Premier ministre en date du 24 mars 1992, elle est rattachée à la Direction de l'Action Sociale du ministère de l'Emploi et la Solidarité. Elle a pour mission d'étudier les problèmes spécifiques que connaissent les gens du voyage et de faire, au Premier ministre, des propositions de nature à les résoudre pour favoriser l'insertion de cette population dans la communauté nationale.

✓ Les Communes et Groupements de Communes (SIVOM district) pour :

- l'inscriptions des enfants dans les écoles,
- l'attribution des moyens de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires,
- le ramassage scolaire,
- la gestion des cantines,
- la création d'aires de passage, de séjour et d'accueil des gens du voyage (application de la loi Besson) ; droit de stationnement et de séjour sur le territoire municipal,
- les Centres communaux d'Action sociale.

✓ Les Départements et Conseils généraux pour :

- l'attribution des moyens de fonctionnement pour les élèves de la tranche d'âge du collège,
- le ramassage scolaire,
- la mise en oeuvre des politiques d'insertion, notamment du RMI.

✓ D'autres partenaires publics

Dans quelques départements, les maires ont recruté et formé des personnels pour s'occuper de l'accueil dans les structures passerelles vers la maternelle. Des médiateurs tsiganes ont été formés dans certains départements grâce au Fonds social européen, (programme Horizon), et au Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI). Ils assurent la liaison entre les familles et l'école.

✓ Le Secteur associatif

Par la variété de leurs vocations et par la diversité et la proximité des actions menées avec les familles, les associations sont des partenaires privilégiés pour :

- sensibiliser les familles et les informer sur les possibilités de scolarisation,
- inciter les familles à scolariser leurs enfants (lors de l'instruction des dossiers RMI et de l'élaboration du dossier d'insertion),
- recenser et évaluer les effectifs d'enfants à scolariser,
- informer les enseignants sur les réalités socio-économiques et culturelles des familles,
- mettre en place :
- des actions socio-éducatives,
- des actions de protection maternelle et infantile,
- des services d'aide aux devoirs et d'accompagnement scolaire, des cours d'alphabétisation pour adultes,
- des actions de sensibilisation à la préscolarisation,
- des services de prêts de livres...

Une concertation globale et la mise en synergie des actions des différents acteurs sociaux, dans le respect des fonctions et des prérogatives de chacun, est une condition nécessaire à la réussite de la scolarisation des enfants du voyage. Il convient toujours d'articuler le projet associatif avec les projets d'école ou d'établissement afin qu'il s'inscrive dans une démarche éducative retenue par les autorités académiques.

Des associations

✓ L'Association Nationale Tsigane d'Enseignement et Pédagogie Scolaire (ANTEPS) créée en 1990, a pour finalité d'aider les enfants Tsiganes et Voyageurs, et tous les enfants qui le souhaitent, à intégrer le milieu scolaire.

Dans des locaux spécifiques, des centaines d'enfants viennent rechercher une aide aux devoirs, un renforcement en lecture, une préparation à la vie scolaire.

Toutefois, la seule aide scolaire « entre Tsiganes » étant insuffisante et pouvant aller même contre l'intégration, le contact systématique avec l'école est recherché pour suivre les enfants, les encourager à une meilleure fréquentation scolaire et faire profiter tous les élèves de la culture tsigane. C'est pourquoi de nombreux parents non Tsiganes y sont également accueillis.

Pour ce faire l'ANTEPS organise, en plus des formations pour des monitrices/médiatrices, des remises à niveau en français, en mathématiques auxquelles s'ajoute une formation pédagogique et administrative. Ces personnes, qui obtiennent généralement le Certificat Général de Formation, réinvestissent immédiatement auprès des enfants dans les écoles, les compétences acquises.

ANTEPS Siège social :
34, rue de la Jarrie - 93370 Montfermeil
Tél : 01 43 30 54 36 et 01 43 32 06 40 - Fax : 01 43 32 19 97

✓ L'Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes (ASET), association fondée en 1969, a pour finalité de promouvoir la scolarisation des enfants tsiganes en collaboration avec les familles, les écoles publiques et privées, et de défendre le droit à l'école et, par voie de conséquence, au stationnement. L'ASET regroupe 37 enseignants travaillant dans 13

départements, accueillant 4 000 enfants par an. Ces enseignants, reconnus par l'Education nationale, cherchent à atteindre les jeunes Tsiganes non scolarisés pour leur assurer un minimum d'instruction grâce à des Antennes Scolaires Mobiles qui se rendent sur les terrains de stationnement. Pour permettre une meilleure adaptation scolaire dans les écoles, ils mettent en oeuvre une pédagogie individualisée et familiale favorisant l'acceptation des contraintes inhérentes à tout apprentissage. Ils aident les familles à scolariser les enfants dans les écoles proches. Médiateurs, ils travaillent en collaboration avec de nombreux partenaires de l'Education nationale (IEN, CEFISEM, IUFM...), avec les préfetures et mairies et les services à caractère social et sanitaire. Les centres ASET proposent également des activités péri-éducatives favorisant la rencontre Voyageurs - Sédentaires.

ASET 37, rue Gabriel Husson - 93230 Romainville
Téléphone/Fax : 01 48 45 17 91

✓ L'Union Nationale des Institutions Sociales d'Action pour les Tsiganes (UNISAT), fédération de 60 associations et services départementaux,

- intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales,
- est partenaire des institutions sociales à caractère public ou privé,
- coopère avec les associations et organismes tsiganes, pour la mise en oeuvre d'une politique sociale cohérente en rapport avec l'habitat, le stationnement la scolarisation, l'économie et la protection sociale.

Par l'analyse des situations et des conditions de vie des Tsiganes, par les propositions qu'elle formule, par les informations et les documents qu'elle diffuse, par le soutien technique qu'elle apporte sous formes d'enquêtes et d'études, l'UNISAT est un observatoire social.

Centre de formation, l'UNISAT organise des journées et sessions de formation :

- de connaissance générale pour tous intervenants sociaux,
- d'approfondissement thématique.

UNISAT - 2, rue d'Hautpoul - 75019 Paris
Tél : 01 42 06 11 41 - Fax : 01 42 06 75 11

✓ L'Association Sociale Nationale Internationale Tsigane Evangéliste (ASNITE) poursuit des actions de médiation, d'accompagnement social, de maintien et de respect des traditions et de la culture propres à l'ensemble de la population tsigane, en respectant les différences culturelles et l'intégration. Cette démarche de lutte contre les exclusions se traduit par la mise en place :

- d'actions d'insertion et de développement social et humain de cette population,
- de réponses aux besoins des familles en vue de leur insertion,
- d'actions d'information, auprès de la population des gens du voyage, sur les aires officielles ou non, pour lutter contre toute forme d'illettrisme et d'analphabétisme.

L'ASNITE travaille en relation avec les différents partenaires sociaux tels que les CPAM, les CAF, les préfetures, les DDASS, l'URSSAF et les CCAS dans le cadre de l'instruction du suivi du RMI. Elle informe et sensibilise les parents tsiganes à la nécessité de scolariser leurs enfants en leur proposant une formule intermédiaire de scolarisation sous la forme d'antennes scolaires mobiles. De la même façon, l'ASNITE incite les parents à s'inscrire eux aussi dans une démarche volontaire d'alphabétisation.

ASNITE (antenne nationale) - 34, route de Vouzenon
18330 Neuville s/Barangeon - Tél : 03 84 30 41 55

**UNE ÉCOLE PARTICULIÈRE :
L'ÉCOLE «LES VOYAGEURS» DE DIJON**
Cette école est un groupe scolaire public mixte de l'Education nationale sans aucune distinction des autres écoles publiques, et dont les enseignants n'ont aucune formation spécifique.

L'histoire de l'école

De par sa position géographique, Dijon a toujours été lieu de passage et de stationnement pour les gens du voyage. Avant la création d'un terrain de stationnement désigné, il y avait principalement deux lieux de stationnement sur Dijon.

Les conditions de stationnement sur ces deux sites, très défavorables, ont amené, après de longues négociations entre la ville de Dijon et une association, l'ADAPTATION (Association Dijonnaise d'Aide aux Populations Tsiganes Ou Nomades), à la création en 1973 d'un terrain aménagé à l'est de Dijon.

Quelques enfants ont fréquenté l'école de quartier la plus proche où ils étaient répartis dans les classes. Très vite, une classe spécifique a été créée dans ce groupe scolaire.

Des problèmes ont surgi :

- les enfants intégrés dans les classes du groupe se sont retrouvés «remis» dans la classe spécifique Voyageurs,
 - les relations entre les enfants voyageurs et sédentaires étaient tendues,
 - un faible pourcentage d'enfants du terrain fréquentait l'école (car trop éloignée),
- L'école «Les voyageurs» a été créée en 1975, d'abord avec trois classes, puis bientôt cinq.

La structure de l'école

L'école est implantée sur le terrain de stationnement.

- Les locaux : cinq salles de classe, une BCD et une salle informatique.
- Le personnel de l'école : six instituteurs-trices, une ATSEM, une agent de service, 2 aides éducateurs (emploi jeunes).
- Les enfants :
 - chaque année 300 enfants différents,
 - 3 300 enfants accueillis depuis la création,
 - 100 enfants nouveaux chaque année.

● La structure pédagogique : une classe maternelle (à partir de 4 ans), une classe C.P. (6-8 ans), une classe C.P. (8-13 ans), une classe fin CP-CE1 (7-13 ans), une classe CE2-CM1-CM2 (8-13 ans).

En plus, une classe pour les 13-16 ans (tous niveaux scolaires) : le matin est réservé à la formation familiale et culturelle, l'après-midi à des échanges avec des classes traditionnelles du collège du secteur (en français notamment). Le complément de ce poste est utilisé le matin pour le soutien et le suivi scolaire (carnet, évaluation, auto-évaluation).

● 450 à 550 passages annuels (si un même enfant fréquente l'école une semaine en septembre et une autre semaine en janvier, on comptera deux passages),

● la durée du passage varie de un jour à huit mois (un même enfant peut faire de un à sept passages dans l'année) ; une quinzaine d'enfants seulement fréquente l'école sur huit mois d'affilée.

L'accueil

La moitié des enfants inscrits dans l'année fréquente le C.P. ; certains y font toute leur scolarité. Seul un enfant sur six dépasse le C.E.2. Dans tous les niveaux, les enfants en retard sont une majorité : ils ont de une à sept années de retard (y compris au C.P.). L'école n'accueille que des enfants du voyage : ceux du terrain, d'autres dont les familles sont stationnées aux alentours et ceux dont les familles sont propriétaires d'un terrain à la périphérie de la ville.

Elle accueille surtout des enfants Manouches, Yéniches et quelques enfants Gitans et Roms (le fait de ne pas pouvoir faire du feu ne les incite pas à faire une halte). Il s'agit essentiellement d'enfants voyageurs et semi-sédentaires.

La spécificité de l'école

✓ Rôle de cette école :

- être une passerelle pour une ouverture des enfants vers l'extérieur (monde et école),
- favoriser le suivi scolaire,
- ouvrir vers d'autres écoles de Dijon (rencontres sportives...),
- ouvrir vers le monde extérieur (sorties musées, ski...),

✓ Relations Parents-Ecole

- large place faite aux relations avec les parents pour une mise en confiance,
- souplesse d'accueil pendant le temps scolaire,
- respect et acceptation des différences et spécificité culturelles des Tsiganes et Voyageurs,
- prise en compte des attentes des familles.

✓ Fonctionnement

- souplesse dans les horaires d'accueil et d'inscription,
- nécessité de travailler en équipe au sein du groupe scolaire (restructuration fréquente des groupes de niveaux, passage d'un niveau de classe à un autre à n'importe quel moment de l'année),
- prise en compte du niveau de lecture des enfants et non pas de leur âge pour leur répartition dans les différentes classes,
- relation de confiance et souplesse de fonctionnement entre l'école, l'IEN, les conseillers pédagogiques et la ville de Dijon,
- adaptation au rythme des enfants,
- pédagogie différenciée et individualisée (un même C.P. de 16 enfants peut être composé de sept à huit groupes de niveaux différents),
- évaluation du niveau des enfants à chaque arrivée (travail dans l'urgence).

✓ Apprentissages

- accent mis sur les disciplines et les apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, mathématiques),
- ouverture sur les techniques nouvelles : utilisation à tous les niveaux de l'informatique (traitement de texte, logiciels éducatifs, cédéroms...),
- développement des autres disciplines (ex : EPS avec l'UFR STAPS de l'université de Dijon),
- sensibilisation et ouverture à d'autres cultures et modes de vie.

Le terrain de stationnement

Géré par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville (CCAS), il comporte :

- 63 emplacements avec électricité payables à la journée, sur lesquels peuvent stationner plus de 90 caravanes pour environ 300 personnes.
- Un équipement sanitaire : six WC, des douches payantes et une benne à ordures.
- Un centre socio-administratif accueillant :
 - une équipe administrative composée d'un directeur (ayant une formation de gestionnaire et d'éducateur spécialisé), et une équipe d'animation (pré-scolaire et animation pour les adolescents en semaine),
 - une conseillère en économie sociale et familiale (à plein temps) qui mène avec les enseignants des activités régulières (cuisine, couture, interventions sur l'hygiène, la santé...),
- Un local pour la permanence de l'assistante sociale du CCAS.
- Un local pour la permanence de la PMI.

Le gardiennage est assuré la nuit par deux personnes qui alternent hebdomadairement et deux hommes sont chargés de l'entretien permanent du terrain.

(In Exposition de l'école «Les Voyageurs» de Dijon).

✓ D'autres associations

● EFECOT : European Federation for the Education of the Children of Occupational Travellers, est une ONG constituée d'organisations représentatives du public défini dans son sigle, visant à la scolarisation et à la formation des enfants de forains, bateliers, gens du cirque et travailleurs saisonniers.

Ses activités : recueil d'expériences, promotion de pratiques, production d'outils.

6, rue de la Limite - Bruxelles 1210. - Tél : 32 02 227 40 64

● RROMANI LIL

Créée depuis six ans, cette association développe un projet concernant «le médiateur tsigane» pour aider la relation parent/école/enfant. Elle anime aussi une émission de radio en langue romani et en français.

8, rue du Faubourg Poissonnière - 75 010 Paris
Tél : 01 48 50 74 81

La contribution des Caisses d'Allocations Familiales à l'insertion des familles tsiganes

● Elles servent à leurs ressortissants d'une part, les prestations légales et d'autre part, elles développent, au titre de leur action sociale familiale, des interventions en direction des familles allocataires. Celles du monde du voyage bénéficient désormais des mêmes règles d'accès aux prestations que les allocataires sédentaires.

● De la même façon, l'action sociale familiale généraliste des caisses est ouverte dans les mêmes conditions aux populations tsiganes : accès aux équipements et aux services gérés ou subventionnés par les CAF (modes d'accueil de jeunes enfants, centres de loisirs sans hébergement, centres sociaux, services d'accompagnement scolaire et d'aide au foyer...).

● Elles peuvent prévoir un soutien spécifique aux familles fragilisées (aides à la réalisation d'un projet de vie, accès ou maintien dans le logement...) ainsi que le versement d'aides financières. Celles-ci relèvent de la compétence du conseil d'administration de chaque caisse et peuvent donc être différentes selon les caisses.

● Consciente des difficultés d'accès aux droits et aux services rencontrées par les familles tsiganes en raison de leur mode de vie, la CNAF a souhaité que les caisses aient la faculté de s'engager dans des actions qui visent à améliorer la vie quotidienne de ces populations. Ainsi, sur leurs fonds propres, les CAF peuvent financer l'aménagement d'aires d'accueil, voire l'implantation d'équipements de proximité.

● Des caisses soutiennent, par exemple, la mise en place de structures d'accueil type haltes-jeux itinérantes. Elles facilitent l'émergence de projets qui visent la promotion des familles tsiganes (terrains familiaux, offre d'habitats spécifiques...).

● Elles peuvent également apporter leur contribution à l'élaboration de schémas départementaux d'aires d'accueil. Certaines organisent, au plan local, des réponses spécifiques en matière d'accompagnement social. Par ailleurs, dans le cadre de l'aide aux associations nationales, la CNAF apporte un soutien à des associations qui travaillent auprès de ces populations.

C.N.A.F. - 23, rue Daviel - 75013 Paris - Tél : 01 45 65 53 24

UN CADRE POUR FAVORISER LA SCOLARISATION

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage

L'article 28 de la loi Besson n° 90-449 du 31 mai 1990 dispose dans son alinéa 1^{er} : «un schéma départemental prévoit les conditions d'accueil spécifiques des gens du voyage, en ce qui concerne le passage et le séjour, en y incluant les conditions de scolarisation des enfants et celles d'exercice d'activités économiques».

La circulaire du 16 mars 1992 en précise les modalités d'application :

«Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage comprend :

- une analyse des besoins de toute nature liés à l'accueil des gens du voyage dans le département ;
- la présentation des dispositifs de stationnement, d'accès aux services publics, notamment d'éducation et de formation ainsi que d'insertion économique ;
- le dispositif financier global dans le cadre duquel pourront être réalisées les diverses propositions ;
- la composition et le fonctionnement de la structure de suivi».

✓ Article 1.2.2 Scolarisation

«La prise en compte dans le schéma départemental des conditions de scolarisation permettra d'assurer la cohérence entre les besoins recensés en matière de scolarisation et les prévisions départementales en matière d'équipement et l'affectation des moyens nécessaires à l'accueil, en fonction de la carte scolaire élaborée par les inspections académiques».

✓ Article 1.2.3 Actions socio-éducatives (in alinéa 1^{er})

«... Il peut s'agir d'actions favorisant la préscolarisation et la scolarisation des enfants, l'alphabétisation des adultes... Elles doivent, en tous cas, favoriser l'accès aux équipements éducatifs, sanitaires, sociaux et culturels habituels de quartier ainsi qu'aux différents services spécialisés».

Un exemple de schéma départemental en Haute-Vienne

Suite aux propositions faites par l'inspection académique, projet de la préfecture et du conseil général :

✓ Un poste d'instituteur mobile chargé de l'accueil des enfants nomades dans les écoles en vue de leur intégration dans les classes pour la rentrée 1995.

L'instituteur aura pour rôle de :

- favoriser l'accueil et la participation des enfants à la vie des écoles et des classes,
- aider l'équipe des maîtres,
- coordonner la préscolarisation et la scolarisation,
- organiser des rencontres entre les familles et l'association «Ma Camping 87» d'une part, entre les familles et l'école, d'autre part,
- établir un projet départemental de suivi pédagogique.

✓ Un poste d'instituteur en camion-école
L'acquisition et l'aménagement d'un camion-école sont envisagés. Le projet, porté par l'association «Ma camping 87», devra faire l'objet d'un partenariat quant à son financement (équipement et fonctionnement).
Pour la rentrée 96, sous réserve de collaboration entre différents partenaires, l'instituteur sera chargé de la «primo-scolarisation» des enfants actuellement non scolarisés.

L'instituteur organisera son travail en fonction des éléments qu'il recueillera auprès des gens du voyage et des personnes en contact avec eux. Un inspecteur de l'Education nationale sera responsable de l'instituteur ainsi que des choix pédagogiques utilisés. Pour sa mise en oeuvre, ce deuxième poste devra fonctionner en collaboration étroite avec les autres partenaires concernés par l'accompagnement des Voyageurs (services sociaux, santé, justice, GPLI, formation pour adolescents et adultes...).

✓ Une instance de coordination
L'association «Ma camping 87» peut assurer la coordination de ces différentes actions en lien avec les gens du voyage. La mise en place du poste «camion-école» est assujettie à l'achat et au fonctionnement d'un véhicule. Pour ce faire, «Ma camping 87» doit s'affilier à l'Association pour l'aide à la Scolarisation des Enfants tsiganes (ASET) et élaborer un projet de financement d'un «camion-école», en liaison avec l'Association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public.

✓ Un groupe de recherche pédagogique
Au sein de l'Inspection académique, ce groupe réfléchit aux modalités de fonctionnement des postes affectés à la scolarisation des enfants du voyage.
La commission a déjà retenu plusieurs critères pour le recrutement des instituteurs :
• suivre une formation de courte durée au premier semestre 95-96. C'est le CEFISEM de Clermont-Ferrand qui assurera la formation et le suivi pédagogique,
• accepter de passer en commission de recrutement présidée par l'inspecteur d'académie,
• poste non compatible avec un mi-temps,
• les candidats seront classés selon trois critères :
- ceux qui sont titulaires du certificat d'aptitude professionnelle de soutien et d'aide à l'intégration scolaire (CAPSAIS)
- ceux non titulaires du CAPSAIS,
- suivant barème d'ancienneté et de classement.

N.B. Le projet est dans sa phase effective de réalisation.

L'expérience d'un dispositif départemental d'accueil à l'école et au collège

Dans le cadre d'un schéma départemental d'accueil, la mise en oeuvre d'une réelle politique de scolarisation des enfants du voyage peut nécessiter la mise en place au sein de l'Education Nationale d'un dispositif départemental spécifique.

Voici, pour exemple, l'organisation d'un tel dispositif à vocation scolaire.

✓ Les objectifs généraux
Dans un premier temps, il convient de mettre en face des cohortes d'enfants en âge d'être scolarisés les moyens ordinaires nécessaires à la mise en oeuvre d'une carte scolaire réaliste. Dans un second temps, pour corriger les inégalités résultant des disparités économiques, sociales et culturelles qui touchent particulièrement cette population, il s'agirait d'étudier et de mettre en oeuvre les mesures permettant, sinon de rétablir l'égalité des chances, du moins d'enrayer une aggravation de la situation dont les conséquences sociales seraient dramatiques.

✓ Les missions du groupe de pilotage
Pour avoir une vision globale et dans un but d'information, un groupe de pilotage devrait se concerter avec les différents acteurs sociaux dont l'action peut avoir une incidence sur la scolarisation des enfants du voyage (préfecture, municipalités, services sociaux, associations, organisations de parents...) pour :

- Analyser les situations et recenser les besoins :
- les situations locales de stationnement et de séjour (fréquence ; nomadisme/semi-sédentarisation/sédentarisation ; milieu rural/milieu urbain ; stationnement sur aire d'accueil gérée ou non/stationnement «sauvage» toléré ou non),
- les effectifs moyens d'enfants par tranche d'âge (pré-scolaire, scolaire, collège),
- la capacité d'accueil et d'organisation des établissements scolaires les plus proches,
- les besoins des élèves en fonction des groupes familiaux.
- Proposer la mise en place de structures ou d'actions permettant d'améliorer le taux de scolarisation et la réussite scolaire des enfants.
- Assurer une coordination des structures et des pratiques dans le département.
- Evaluer les structures et actions mises en place.
- Organiser la formation et l'information des personnels concernés.
- Mettre en place un suivi pédagogique des élèves itinérants.

(Document de travail réalisé par le CEFISEM de l'académie Orléans-Tours intitulé : «Scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs». Stage académique IUFM de Blois - décembre 1997)

LA SCOLARISATION EN EUROPE

RÉSOLUTION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'EDUCATION

réunis au sein du Conseil du 22 mai 1989,
concernant la scolarisation des enfants
de Tsiganes et de Voyageurs.

Le conseil des ministres de l'Éducation, réunis au sein du Conseil, vu la résolution du Conseil des ministres de l'Éducation, réunis au sein du Conseil du 9 février 1976, comportant un programme d'action dans le domaine de l'éducation,

considérant que le Parlement européen, le 24 mai 1984, a adopté une résolution sur la situation des Tsiganes dans la Communauté par laquelle il recommande notamment aux gouvernements des Etats membres de coordonner leurs attitudes et invite la Commission à élaborer des programmes subventionnés par des crédits communautaires, en vue d'améliorer la situation des Tsiganes sans pour autant détruire leurs valeurs spécifiques ;

considérant que les Tsiganes et les Voyageurs forment actuellement dans la Communauté une population qui dépasse un million de personnes, et que leur culture et leur langue font partie, depuis plus d'un demi-millénaire, du patrimoine culturel et linguistique de la Communauté ;

considérant que la situation actuelle, de façon générale et en particulier dans le domaine scolaire, est préoccupante ; que seulement 30 à 40% des enfants Tsiganes et Voyageurs fréquentent l'école avec quelque régularité ; que la moitié ne sont jamais scolarisés ; qu'un très faible pourcentage atteint et dépasse le seuil de l'enseignement secondaire ; que les résultats, notamment l'usage courant de la lecture et de l'écriture, ne sont pas en rapport avec la durée présumée de la scolarisation ; que le taux d'analphabétisme chez les adultes dépasse souvent 50% et atteint dans certains endroits 80% et plus ;

considérant que plus de 500 000 enfants sont concernés et que ce nombre est à réviser constamment à la hausse en raison de la jeunesse des communautés de Tsiganes et de Voyageurs, dont la moitié a moins de 16 ans ;

considérant que la scolarisation, notamment par des outils qu'elle peut fournir d'adaptation à un environnement changeant et d'autonomie personnelle et professionnelle, est un enjeu fondamental dans l'avenir culturel, social et économique des communautés Tsiganes ; que les parents en sont conscients et que la volonté de scolarisation s'accroît ;

prenant acte des résultats et recommandations des études commanditées par la Com-

mission au sujet de la scolarisation des enfants de Tsiganes et de Voyageurs dans les douze Etats de la Communauté, ainsi que des orientations qui résultent du rapport de synthèse de la consultation de représentants des communautés tsiganes et des Voyageurs, d'échanges de vues entre experts et représentants des ministres de l'Éducation,

Adoptent la résolution suivante :

Le Conseil et les ministres de l'Éducation, réunis au sein du Conseil, s'efforceront de promouvoir un ensemble de mesures en matière de scolarisation des enfants de Tsiganes et de Voyageurs, lesquelles, sans préjudice des actions déjà entreprises par les Etats membres en fonction des situations particulières qu'ils connaissent en ce domaine, ont pour objectif de développer une démarche globale et structurelle contribuant à vaincre les obstacles majeurs qui freinent l'accès à l'école des enfants de Tsiganes et de Voyageurs. Ces mesures viseront :

- à favoriser les initiatives porteuses d'innovation,
- à proposer et à soutenir des actions positives et adaptées,
- à faire en sorte que les réalisations s'articulent entre elles,
- à faire largement connaître les résultats et enseignements qui en découlent,
- à favoriser les échanges d'expériences.

Au niveau des Etats membres

Dans les limites constitutionnelles et financières et dans les limites des politiques et des structures éducatives qui leur sont propres, les Etats membres s'efforceront de promouvoir :

✓ Les structures
• appui aux établissements scolaires, en leur donnant les facilités nécessaires pour qu'ils puissent accueillir les enfants de Tsiganes et de Voyageurs,
• appui aux enseignants, aux élèves et aux parents ;

✓ La pédagogie et les matériels didactiques
• expérimentation de l'enseignement à distance, lequel peut mieux répondre à la réalité du nomadisme,
• développement des formes de suivi pédagogique,
• mesures en vue de faciliter le passage de l'école à l'éducation/formation permanente,
• prise en compte de l'histoire, de la culture et de la langue des Tsiganes et des Voyageurs,
• emploi de nouveaux moyens électroniques et vidéo,
• matériel didactique pour les établissements scolaires concernés par la scolarisation des enfants de Tsiganes et de Voyageurs ;

- ✓ Le recrutement et la formation initiale et continue des enseignants
- Formation continue et complémentaire adaptée pour les enseignants travaillant avec des enfants de Tsiganes et de Voyageurs.
- Formation et emploi des enseignants issus de la population tsigane ou de celle des Voyageurs.

- ✓ La concertation et la coordination ; promotion de l'engagement social de la population
- désignation de personnel formé ayant des fonctions de coordination,
- incitation à la constitution de groupes de liaison réunissant les parents, les enseignants, les représentants des pouvoirs locaux et de l'administration scolaire,
- désignation, si nécessaire, d'une instance ou d'instances étatique(s) pour la scolarisation des enfants tsiganes et de Voyageurs dans les Etats comportant un nombre important de Tsiganes et de Voyageurs, avec la participation de laquelle (desquelles) les mesures nécessaires pourront être coordonnées, y compris, le cas échéant, en matière de formation des enseignants, de documentation et de production de matériel didactique.

✓ Au niveau de la Communauté

Une intervention communautaire est utile dans ce domaine en vue de stimuler les initiatives nationales en matière d'échange d'expériences ainsi que pour bénéficier des projets pilotes innovateurs :

- organisation d'échanges de vues et d'expériences par des rencontres, au niveau communautaire, des divers partenaires concernés, notamment de représentants des communautés tsiganes et des Voyageurs, de jeunes tsiganes, d'enseignants,
- la Commission veillera à assurer, au niveau communautaire, la documentation, l'animation, la coordination et l'évaluation permanentes des mesures dans leur ensemble, en se faisant assister, si nécessaire, par une structure externe,
- la Commission veillera à ce que ces mesures soient cohérentes avec les autres actions communautaires déjà programmées dans le domaine de l'éducation. Elle veillera notamment à la complémentarité des actions avec celles du Fonds social européen, et avec les activités d'organisation internationales, notamment celles du Conseil de l'Europe,
- un rapport sur la mise en oeuvre des mesures prévues par cette résolution sera soumis par la Commission au Conseil et au Parlement européens ainsi qu'au Comité de l'Éducation avant le 31 décembre 1993.

(JO des Communautés européennes - n°C 153/1 - 21 mai 1989).

Les Tsiganes en Hongrie

- ✓ Situation démographique
Entre 600 000 et 650 000 individus, soit 6.5% de la population totale de la Hongrie.
60% des femmes tsiganes ont quatre enfants et plus. Il s'agit aujourd'hui d'une communauté très sédentarisée.

- ✓ Situation par rapport à l'emploi
65% des Tsiganes sont actuellement sans emploi. Ils ont surtout été touchés par l'avènement de l'économie de marché et par la réduction entre 1990 et 1996 de 30% de la production du secteur agricole, secteur où ils étaient traditionnellement très présents.

- ✓ Situation scolaire
Les Tsiganes sont nettement moins scolarisés que le reste de la population ; 40 % terminent l'école ; 30 % des enfants sont dans l'enseignement secondaire (contre 95 % pour les non Tsiganes) ; mille Gitans pour 141 000 élèves au lycée ; 300 Gitans sur 200 000 étudiants dans le supérieur.
En 1994, la Hongrie a été le premier pays d'Europe centrale à lancer un programme éducatif à destination des minorités.
Ce programme gouvernemental vise à augmenter le nombre d'institutions de culture tsigane en construisant un Centre national d'enseignement et de culture gitan et en ouvrant des collèges universitaires de formation des enseignants.

✓ Des innovations

- Le lycée Ghandi de Pecs, dans le sud du pays, est un établissement privé subventionné par l'Etat destiné à favoriser l'accès des Tsiganes à l'enseignement supérieur.
Sa mission : «Former une élite tsigane qui puisse s'intégrer dans la société hongroise et tirer, à terme, l'ensemble de sa communauté vers le haut de l'échelle sociale».
- Par ailleurs, un lycée (Kölscey Gymnasium) à Nyiregyhaza, dans le nord-est, est en appariement avec le lycée Montaury de Nîmes autour d'un projet éducatif commun entre les deux établissements, intitulé : «La tolérance, les gens du voyage».
- Depuis 25 ans, l'école de Csapi et le foyer pour enfants essaient d'instruire les jeunes roms jusqu'à l'âge de 14 ans de manière à les aider à s'intégrer à la société hongroise tout en conservant leur identité ethnique. Un programme spécial regroupe des matières habituelles avec une formation au langage et à la culture romani. De plus, on enseigne aux enfants des techniques d'ordre pratique comme travailler efficacement dans l'agriculture et vivre des produits que l'on cultive. Les 210 enfants Roma qui viennent d'environ trente villages avoisinants, ne paient rien ni pour leur logement ni pour leur instruction et sont accueillis par les villageois de Csapi dans leurs fermes. Dans un effort combiné, le village, le gouvernement autonome local et les membres de l'école prévoient son agrandissement.

(Sources : Institut français à Budapest (Christian SAHUC))

LES ACTIONS DU PROGRAMME COMENIUS Projets coordonnés par la France.

Les projets ci-après ont été conduits en application de la résolution de mai 1989 et depuis 1995, dans le cadre du programme SOCRATES (Comenius Action 2).

Les projets doivent faire coopérer trois pays membres de l'Union européenne avec, au minimum, deux organismes dans chaque pays. Ils sont cofinancés à hauteur de 50% par l'Union européenne.

Le guide du candidat SOCRATES peut être demandé :

- au Délégué Académique aux Relations Internationales et à la Coopération (DARIC), rattaché au rectorat de l'académie,
- à l'Agence Nationale SOCRATES à Bordeaux, 10, place de la Bourse - 33080 Bordeaux
Tél. 05 56 79 44 00 - Fax 05 56 79 44 20

✓ Formation de médiateurs tsiganes

A la rentrée 1995, le CNED - Institut de Rouen a mis en place, avec l'aide financière de la Commission, et en collaboration avec d'autres instituts similaires d'autres pays européens, un cours d'enseignement à distance à destination des adolescents tsiganes. Rapidement, il est apparu que l'efficacité de ce cours dépendait de la possibilité de le faire relayer par des médiateurs d'origine tsigane.

✓ Scolarisation des enfants tsiganes

Cet autre projet touche à l'éducation à distance pour les enfants tsiganes et ceci dans plusieurs pays européens. Il s'agit en fait d'un projet de suite et développement de l'oeuvre de mise en réseau (au niveau européen) déjà entreprise entre la Grande-Bretagne, l'Italie et la France, doublé d'un projet d'élaboration de banque de données.

Le développement de la mise en réseau s'avère nécessaire pour éviter qu'un travail novateur soit sans cesse recommencé et pour qu'il soit profitable. Cela éviterait les pertes de temps et permettrait d'avancer plus vite dans la recherche action.

(CNED - Institut de Rouen
2, rue du Docteur Fleury - 76130 Mont-Saint-Aignan).

✓ Altérité, apprentissage des langues

Le projet, piloté par des chercheurs, porte sur le problème de l'enseignement linguistique. À partir d'échantillons d'élèves tsiganes, ce projet, construit et mis en oeuvre par plusieurs partenaires européens, peut effectivement permettre de faire évoluer les méthodes pédagogiques dans ce domaine et dans celui de l'interculturalité, qui en constitue la seconde dimension. Le lien entre altérité et interculturalité est un élément fondamental sur lequel tout le projet est basé, et sur l'exploration des représentations qu'ont les adolescents des cultures environnantes.

(INRP - Institut National de la Recherche Pédagogique
Albane Cain - 29, rue d'Ulm - 75005 Paris).

Réussite scolaire des enfants d'origine étrangère

Ce projet du CEFISEM de Marseille se présente comme un volet local du projet de collaboration européenne DIECEC. Il vise à favoriser l'intégration des enfants et élèves d'origine étrangère ou tsiganes par l'amélioration de la réussite scolaire, en particulier dans le domaine de l'apprentissage de la langue écrite et orale, grâce aux technologies nouvelles, et par la participation à un projet ouvert à l'ensemble des élèves de l'école.

(Ville de Marseille - Jean Tomasini - 7, rue de la République
13002 Marseille).

✓ Remise à niveau - Alphabétisation

Ce projet s'intéresse aux populations d'origine tsiganes et Voyageurs qui stationnent dans les environs de Strasbourg : groupes espagnols, groupes roms et groupes manouches. Le but est de créer un meilleur dialogue entre un monde du voyage trop marginalisé et une société trop souvent hostile, d'offrir une meilleure formation à des jeunes qui n'ont plus de contact avec l'environnement scolaire, et enfin d'aider, par une mission d'information, à une meilleure compréhension des problèmes auxquels sont confrontés adultes tsiganes et publics non tsiganes.

(ARPOMT - Association pour une Recherche Pédagogique Ouverte en Milieu Tsigane - Georges Kautzmann -
46, rue de l'Aéropostale - 67100 Strasbourg).

✓ Accès à l'enseignement secondaire et formation professionnelle des enfants de Tsiganes

Ce projet porte sur l'accès à l'enseignement secondaire et à la formation professionnelle des enfants tsiganes, de même qu'à une entrée vers la vie active et à leur insertion sociale. Il consiste en un suivi de plusieurs classes d'enfants tsiganes par la SEGPA, et dans la scolarisation de certains enfants en collège. Tous ces enfants bénéficieront d'un suivi et d'un tutorat individualisés. Le but de ce travail, effectué en contact avec les familles, est de faire en sorte que tous les Tsiganes maîtrisent la langue, de motiver ces enfants et de faciliter leur intégration dans des structures classiques.

(Collège de Lalande - Maité Erbant
44, chemin du Séminaire - 31927 Toulouse Cedex).

✓ Production de fiches pédagogiques et étude sur le flamenco

Le collège Jean Moulin de Perpignan est situé dans le quartier Saint-Jacques, quartier où vivent de nombreuses familles sédentarisées. Des fiches pédagogiques ont été produites et un travail autour du flamenco a été conduit en collaboration avec l'école de musique et avec des animateurs tsiganes. De plus, un travail autour du sport a également été effectué, en relation avec d'autres animateurs tsiganes mis à disposition par la municipalité.

(Collège Jean Moulin - Place Jean Moulin - 66000 Perpignan)

PRINCIPALES ACTIONS MISES EN ŒUVRE DANS LES ETATS MEMBRES	ALLEMAGNE	BELGIQUE NÉERLANDOPHONE	DANEMARK	ESPAGNE	GRÈCE
POPULATION ESTIMATION DE LA SCOLARISATION	• 110 000 à 130 000 personnes	• 10 000 à 1 000 personnes (Flandres : 4 000 personnes) • Presque aucun élève ne dépasse le niveau primaire	• 1 500 à 2 000 personnes	• 650 000 à 800 000 personnes • Le pourcentage des élèves passant dans la classe supérieure diminue rapidement à chaque niveau	• 160 000 à 200 000 personnes • 90% de la population tsigane est analphabète
STRUCTURES D'ACCUEIL	• Mesures de soutien pour les établissements scolaires • Appui pour les parents : - des brochures ou bulletins d'information sont distribués dans les écoles, les administrations communales, les Eglises - des tables-rondes sont organisées par les écoles • Pour les enseignants : - emploi de deux enseignants au lieu d'un	• Depuis 1980 apparaissent les premiers signes d'encouragement des autorités : - augmentation du nombre de classes d'adaptation - dispersion des élèves dans toutes les classes avec un soutien approprié (B nl) - emploi de deux enseignants au lieu d'un (B nl) • action d'implication et de sensibilisation des parents dans tous les États	• Tutorat dans les écoles • Les enseignants d'origine tsigane font du travail de soutien : - contacts avec les familles, - rôle d'interprète • Participation financière pour le règlement de la cantine	• Participation financière pour le règlement de la cantine	• Appui aux établissements scolaires : - développement d'actions de soutien, de coordination - mise en place de classes spécialisées conçues comme des lieux de transition à temps partiel, en relation de complémentarité avec d'autres classes • Appui aux parents, enseignants : - un travail d'information globale est à faire pour dépasser les préjugés présents dans l'ensemble de la population
PEDAGOGIE ET MATERIEL DIDACTIQUE	• Développement des formes de suivi pédagogique : - école de rattachement, école de soutien ou antenne - livret scolaire - le professeur principal a un rôle de conseiller - échange d'information entre "l'école de rattachement" et "l'école de soutien" au moyen d'un "journal scolaire" • Création d'un abécédaire accompagné d'un cours sur cassette vidéo (en préparation) pour les Voyageurs	• Réapparition d'un "livret scolaire" (carnet de route ou cahier d'accompagnement) pour assurer un suivi scolaire efficace (B fr) • Les rares jeunes qui arrivent à l'école secondaire se dirigent vers l'enseignement technique ou professionnel (B fr) • En B nl, la formation est pratique	• Des conseillers d'orientation ont des contacts réguliers avec les élèves • Des ouvrages concernant les Tsiganes sont fournis à la bibliothèque des écoles • Chaque élève peut recevoir un enseignement de quatre cours par semaine dans sa langue maternelle • Les écoles sont équipées de moyens électroniques et vidéo : les élèves en font largement usage	• Projet-pilote pour les jeunes ayant dépassé l'âge de l'obligation scolaire pour les préparer à une activité professionnelle dans les domaines suivants : - arts graphiques - confection industrielle - mécanique et construction	• Un programme d'élaboration et de production de matériel pédagogique a été développé pour les établissements scolaires
RECRUTEMENT ET FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES ENSEIGNANTS	• L'émigration, dans le cadre de la pédagogie pour étrangers, des programmes de formation continue pour les enseignants • Des mesures identiques ont été prises pour des enseignants travaillant avec des enfants tsiganes	• Des enseignants se regroupent pour essayer de mieux connaître les questions concernant les enfants tsiganes et voyageurs (B nl) • Divers moyens matériels (livret scolaire) et structurels (liaison entre instituteurs) pourraient accroître les possibilités de suivi pédagogique des enfants	• Un enseignant de soutien tsigane est formé et employé	• Formation continue et complémentaire adaptée : - plusieurs Universités et Centres de formation d'enseignants développent une réflexion et une formation dans le domaine de l'éducation interculturelle - l'association des enseignants organise chaque année des Journées nationales - création de modules d'enseignement pour les enseignants qui travaillent avec des enfants gitans - projet-pilote sur le thème de la formation et de l'emploi de médiateurs gitans	• Formation continue et complémentaire adaptée : - un travail de réflexion sur la formation des enseignants appelés à travailler avec des enfants tsiganes est en cours
INFORMATION ET RECHERCHE	• L'analphabétisme des parents, conjugué à leur manque de motivation, accentue l'analphabétisme des enfants • Les différents leaders informent les chefs d'établissement et les enseignants sur la situation des enfants tsiganes	• L'analphabétisme des parents, conjugué à leur manque de motivation, accentue l'analphabétisme des enfants • Recherche sur la scolarisation des enfants tsiganes à Bruxelles et en Wallonie (B fr)		• Plusieurs régions autonomes ont développé des recherches permettant de mieux connaître la situation scolaire des enfants gitans	• Les actions d'information sont essentielles : dans diverses régions un programme se met en place

PRINCIPALES ACTIONS MISES EN ŒUVRE DANS LES ETATS MEMBRES	IRLANDE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME-UNI Angleterre, pays de Galles, Irlande du Nord, Ecosse	
POPULATION ESTIMATION DE LA SCOLARISATION	• 25 000 personnes environ • 4 400 élèves sont scolarisés, 1 500 ne le sont pas	• 35 000 à 40 000 personnes • 8 500 enfants en âge d'être scolarisés	• 40 000 à 50 000 personnes • 5 000 enfants sont scolarisés, moins de 5% sont dans l'enseignement secondaire	• 90 000 à 120 000 personnes • 19 644 enfants scolarisés en Angleterre • 757 au pays de Galles • 700 en Irlande du nord	
STRUCTURES D'ACCUEIL	• Appui aux établissements scolaires : - une coordination nationale est assurée par le <i>National Education Officer for Travellers</i> - il existe un service de soutien : <i>Visiting Teacher Service</i> • Appui aux élèves : - un effort important est fait pour le transport • Appui aux parents : - un programme de soutien (<i>Home School Liaison</i>) est en cours de développement - aide des différentes organisations de Voyageurs • Appui aux enseignants : - définition d'un programme de travail avec les enfants <i>Dratt Curriculum for Traveller Children</i>	• Appui aux établissements scolaires - les établissements peuvent bénéficier de personnel supplémentaire - les municipalités qui accueillent des enfants tsiganes de nationalité étrangère peuvent bénéficier aussi de facilités particulières • Appui aux enseignants, aux élèves, aux parents : - les enseignants accueillant plus de 4 élèves tsiganes de nationalité néerlandaise peuvent bénéficier d'une formation supplémentaire • 25 projets du ministère de l'Éducation ont permis la mise en place de conseillers pour l'enseignement dispensé aux enfants de 4 à 18 ans • Quelques organisations tsiganes sont subventionnées par l'État	• Appui aux établissements scolaires - 14 écoles primaires ont reçu un soutien : - plus d'enseignants, - plus de documentation • Un projet global de scolarisation de différentes minorités ethniques apporte un soutien à l'enseignement pour les enfants tsiganes	• Appui aux établissements scolaires : - les établissements qui développent des projets destinés à favoriser l'intégration des enfants tsiganes reçoivent un soutien financier - Le fonds national est destiné essentiellement à la scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs et apporte un soutien pour l'emploi en Angleterre : - 180 enseignants de soutien attachés à une école - 210 enseignants mobiles - 55 postes de coordinateurs et de conseillers - 40 éducateurs pour les questions scolaires : 95% de ces postes sont destinés à la scolarisation. • Contribution financière pour les repas, le transport, le matériel scolaire afin de lutter contre l'absentéisme	• Appui aux établissements scolaires : - les établissements qui développent des projets destinés à favoriser l'intégration des enfants tsiganes reçoivent un soutien financier - Le fonds national est destiné essentiellement à la scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs et apporte un soutien pour l'emploi en Angleterre : - 180 enseignants de soutien attachés à une école - 210 enseignants mobiles - 55 postes de coordinateurs et de conseillers - 40 éducateurs pour les questions scolaires : 95% de ces postes sont destinés à la scolarisation. • Contribution financière pour les repas, le transport, le matériel scolaire afin de lutter contre l'absentéisme
PEDAGOGIE ET MATERIEL DIDACTIQUE	• Effort pour développer une démarche d'éducation interculturelle • Le développement des projets-pilotes a permis la production d'un document d'information : <i>With Travellers-a-Hand-book for Teachers</i> - De nombreux matériels audiovisuels ont été produits • Un dossier pédagogique à base d'images : <i>Travellers-Playing with Pictures</i> a été préparé et sert de matériel didactique pour les établissements scolaires	• Absentéisme important • Pas de matériel vraiment adapté		• Expérimentation de l'enseignement à distance : l'Angleterre et le pays de Galles proposent du matériel et développent des formes de suivi pédagogique : (en Angleterre 6 616 élèves sont concernés) • Des mesures pour favoriser la transition entre l'école et la formation des plus de 16 ans • En Ecosse, production d'un matériel fondé sur l'histoire et l'écriture, avec recueil d'écrits, chants et récits oraux	• Expérimentation de l'enseignement à distance : l'Angleterre et le pays de Galles proposent du matériel et développent des formes de suivi pédagogique : (en Angleterre 6 616 élèves sont concernés) • Des mesures pour favoriser la transition entre l'école et la formation des plus de 16 ans • En Ecosse, production d'un matériel fondé sur l'histoire et l'écriture, avec recueil d'écrits, chants et récits oraux
RECRUTEMENT ET FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES ENSEIGNANTS	• Formation continue et complémentaire adaptée - largement développée • Implication directe des Voyageurs comme conférenciers ou animateurs est la règle dans les actions du programme de formation - un poste de coordination nationale a été créé • Les Voyageurs font un travail très important en tant que médiateurs, éducateurs ou leaders d'organisations	• Les enseignants accueillant des enfants tsiganes et Voyageurs n'ont pas reçu de formation spéciale • Les enseignants des écoles implantées sur les terrains de stationnement sont très sollicités en raison de leur expérience. • Très peu d'enseignants sont issus de la communauté des Tsiganes ou voyageurs		• En Angleterre et au pays de Galles est organisée une formation, sous forme d'un cours de 6 semaines, pour les enseignants travaillant avec des élèves tsiganes et Voyageurs • Toujours dans les mêmes «pays», trois enseignants sont Tsiganes ou voyageurs, ainsi que deux autres personnes font partie d'équipes éducatives	• En Angleterre et au pays de Galles est organisée une formation, sous forme d'un cours de 6 semaines, pour les enseignants travaillant avec des élèves tsiganes et Voyageurs • Toujours dans les mêmes «pays», trois enseignants sont Tsiganes ou voyageurs, ainsi que deux autres personnes font partie d'équipes éducatives
INFORMATION ET RECHERCHE	• Une documentation générale, issue de diverses organisations, est disponible dans les établissements. • <i>L'Association of Teachers of Travelling People</i> publie le bulletin : <i>Glackla</i>	• Grâce à l'appui de conseillers présents dans 26 projets pédagogiques, les établissements reçoivent un soutien informatif et de la documentation (26 régions bénéficient de cette action sur 56 régions existantes) • Les parents sont informés par des conseillers, des assistantes sociales et reçoivent gratuitement un bulletin d'information. • Les projets permettent un contrôle précis de l'évolution de la situation de l'enseignement pour les enfants tsiganes et voyageurs. • La Commission nationale d'experts pour l'enseignement des enfants tsiganes et voyageurs a demandé à une université, à la suite de l'adoption de la Résolution de 1989, d'effectuer des recherches au niveau des langues tsiganes pour permettre la mise au point d'un matériel didactique spécifique.	• Les écoles reçoivent d'avantage de documentation	• Les Autorités Éducatives Centrales ont produit une circulaire donnant des orientations de travail. • Les <i>Traveller Education Services</i> diffusent de l'information : une cassette pour les familles et un livret pour les responsables des écoles. • En Angleterre et au pays de Galles, 36 Autorités Éducatives Locales sont impliquées dans des actions de recherche : - élaboration d'un document pédagogique concernant l'Irlande. - développement de centres de ressources, en Angleterre : - établissement d'un répertoire pour la scolarisation des enfants voyageurs, un programme pour lutter contre la discrimination... • A Belfast, l'école des Voyageurs a produit du matériel pédagogique • En Ecosse, étude sur la formation professionnelle	• Les Autorités Éducatives Centrales ont produit une circulaire donnant des orientations de travail. • Les <i>Traveller Education Services</i> diffusent de l'information : une cassette pour les familles et un livret pour les responsables des écoles. • En Angleterre et au pays de Galles, 36 Autorités Éducatives Locales sont impliquées dans des actions de recherche : - élaboration d'un document pédagogique concernant l'Irlande. - développement de centres de ressources, en Angleterre : - établissement d'un répertoire pour la scolarisation des enfants voyageurs, un programme pour lutter contre la discrimination... • A Belfast, l'école des Voyageurs a produit du matériel pédagogique • En Ecosse, étude sur la formation professionnelle

UN REPORTAGE EN ECOSSE

Tsiganes et Travellers

✓ La population

L'Ecosse compte mille familles de Voyageurs sur une population de 4 500 000 habitants, ce qui correspond à une concentration similaire à certaines régions françaises.

Sédentarisés, ils résident majoritairement, pour des raisons climatiques, dans des petits pavillons qu'ils ont construits. Plusieurs générations cohabitent sous le même toit.

✓ Les termes

On naît Tsigane, mais on est Voyageur.

Si, toutefois, rien ne différencie les *Gypsies* des *Travellers*, il faut savoir que :

- le terme *Travellers* est un terme générique qui inclut les personnes d'origine tsigane, mais aussi les personnes qui ont choisi, volontairement, le voyage comme moyen de subsistance et en ont pris les valeurs et coutumes.
- les *Gypsies*, par contre, sont réellement d'origine tsigane.

✓ Leur représentation

Au niveau du gouvernement écossais, un Comité et un Secrétariat d'Etat pour les Voyageurs, indépendants du pouvoir de la Grande-Bretagne, sont responsables de la gestion des 34 terrains d'accueil, de la scolarisation et des affaires sociales. Ce programme constitue un cadre éducatif qui implique chaque intervenant dans ses choix et priorités, en partenariat avec les familles et les élus locaux.

L'Ecole en Ecosse

✓ L'organisation générale

La plupart des enfants vont à l'école publique et 5 % à l'école privée.

L'éducation est obligatoire de 5 à 16 ans et peut être poursuivie gratuitement jusqu'à 20 ans. Il n'y pas d'obligation d'accueil et les parents ont le choix de l'école car il n'y pas de carte scolaire. Seulement huit enseignants dans les écoles ont choisi de travailler uniquement avec des Voyageurs ; ils n'ont aucune formation spécifique à l'éducation interculturelle ou linguistique.

✓ La scolarisation des Tsiganes

Les parents *Travellers*, ne sachant pas qu'une inscription scolaire préalable est obligatoire, ne font pas les démarches adéquates pour que leurs enfants soient scolarisés à n'importe quelle période de l'année.

Malgré une information, y compris dans la presse locale, les familles ne se donnent pas les moyens de maîtriser les écrits qui seraient nécessaires à leur vie sociale.

Les Voyageurs ne fréquentent qu'une seule école par an et la quittent, en général, vers 10-11 ans pour travailler avec leur famille.

Il est donc impossible d'établir des statistiques relatives aux taux de fréquentation scolaire pour les populations itinérantes scolarisées en période hivernale. Par contre, il faut noter que 22 % des jeunes entrent à l'Université.

✓ L'organisation des établissements

L'organisation pédagogique et la gestion des établissements qui en découlent sont placées sous le contrôle du « School board » composé de représentants des enseignants, de la municipalité, de parents et de l'église.

Il n'y a pas de programmes détaillés mais de grandes lignes. Ce sont les mêmes jusqu'à 14 ans, âge du choix de l'orientation.

A ce moment, les enfants choisissent six à neuf matières puis sont répartis dans des classes de niveau.



Un établissement innovant Moray House

Moray House, à Edinburgh, est un établissement public, le plus ancien établissement de recherche pédagogique de l'Ecosse. Il va bientôt acquérir le statut d'université. L'établissement est habilité à délivrer le Post Graduate Certificate of Education.

Il assure la formation des enseignants, des travailleurs sociaux, des responsables de l'éducation, et effectue aussi des recherches en linguistique. Les études postbac durent de un à cinq ans selon le projet.

Moray House est très fier de sa bibliothèque très moderne qui, outre les services habituels, développe un Centre de Technologie moderne. Le CDI interactif permet de repositionner l'enseignant par rapport à l'outil informatique au service de l'animation des apprenants.

L'équipe de Moray House ayant le souci très fort de travailler autour de la langue anglaise et des langues étrangères en général, elle inscrit ses activités dans les programmes européens prévus à cet effet.

Moray House forme aussi les personnels à l'éducation, à l'environnement, ainsi qu'à l'expression artistique et toutes formes de créativité.

Les étudiants peuvent être accueillis dans des résidences confortables, proches de l'établissement.

✓ Moray House et les Travellers avec Betty Jordan

Au sein de ce prestigieux établissement, Betty Jordan assure la formation des futurs enseignants.

Pour sa recherche en vue d'une thèse de sociologie, elle a envoyé 5 500 questionnaires aux familles gypsies et travellers ; elle a reçu 200 réponses, surtout concernant le primaire. Cette enquête a permis de faire apparaître le faible taux de scolarisation et la déscolarisation en secondaire avec une orientation de seulement 12 enfants vers le second degré.

Pour Betty Jordan, « l'objectif prioritaire, c'est de faire tomber les stéréotypes et surtout d'informer les familles sur les possibilités de scolarisation de leurs enfants. Si j'avais les moyens, si j'avais toutes les possibilités, je ferais en sorte que les Voyageurs connaissent toutes les options de l'Ecole. J'utiliserais une vidéo pour montrer l'Ecole dans toutes ses composantes. Il faut lutter contre les préjugés et les stéréotypes. C'est par l'instruction que tout le monde y parviendra ».

A partir de 1992, le directeur de Moray House a confié à Betty JORDAN le soin de mettre en place un dispositif de recherche-action pour apporter une réponse aux difficultés soulevées. Ensuite a été créé un poste de Conseiller Technique qui lui a été proposé au sein du département de l'institution.

✓ STEP (Scottish Travellers Education Programm)

Au sein du département Sciences Humaines de Moray House, est développé le « Scottish Travellers Education Programm » qui a pour but :

- d'informer pour rassurer et motiver tous les partenaires,
- de créer des outils pédagogiques,
- de prendre en compte l'itinérance dans l'éducation : « Même si la fréquentation est morcelée, on peut étudier ».

Il s'agit d'un programme basé sur un financement public qui permet de donner corps aux projets innovants relatifs à toute action dans le champ de la scolarité et au-delà : la formation des personnels des différentes administrations, dans le cadre de leur formation continue et ce dans l'esprit de la formation tout au long de la vie.

Achieving School développe une approche « flexible » des connaissances avec un programme d'éducation ouverte pour les plus de 12 ans.

Moray House - Holyrood Road - Edinburgh
EH 8 - 8 AQ - ECOSSE - Tél : 0131 556 8455

✓ Stoneyburn School, école primaire d'une petite bourgade située au nord d'Edinburgh,

accueille un nombre important d'enfants Travellers. Cette école ayant répondu au questionnaire cité plus haut, des liens privilégiés se sont établis entre les formateurs de Moray House et les six enseignants qui composent cette école.

Les Travellers, plutôt commerçants et forains, habitent à 1,5 km de l'école sur un terrain qui leur appartient composé de 30 emplacements.

L'école accueille 50 à 55 Travellers par an entre octobre et mars. Il y a environ 5 à 8 enfants (sur 25) par classe en moyenne dans l'année.

Les parents les inscrivent de plus en plus jeunes.

Les parents de Voyageurs viennent facilement à l'école, car des relations de confiance se sont établies (par contre, ils ne sont pas présents aux réunions du soir).

La seule minorité présente est celle des Voyageurs. L'intégration se fait sans problème car la scolarisation est favorisée par les relations de confiance établies.

Les enfants sont dans leur classe d'âge avec un soutien personnalisé dans les disciplines de base au même titre que les enfants écossais.

Ils fréquentent l'école 25 h 1/2 par semaine sur 5 jours. Il n'y pas de classe pour les enfants le vendredi après-midi. Par contre les enseignants, qui assurent un service hebdomadaire de 35 heures, utilisent l'après-midi ainsi dégagé pour la préparation et la concertation. Le choix d'emploi du temps correspond à une volonté de l'équipe pédagogique, accepté par le « Conseil d'Ecole ».

Cette école est partenaire d'un projet européen porté par des écoles de l'Esseonne et par l'école « Les Voyageurs » de Dijon. Il a pour objet « l'élaboration d'un document pédagogique à usage des enfants tsiganes et voyageurs pour aider dans les apprentissages par le biais des histoires locales ». Tout un programme !

Stoneyburn Primary School - Main Street - Stoneyburn
West Lothian - EH 47 8 BA - ECOSSE - Tél : 01 501 76 22 53

✓ Aberdeen, une expérience originale

La scolarisation de jeunes de plus de 12 ans, reconnue par les autorités écossaises, est originale par rapport au cadre support de l'expérience.

En effet ces jeunes ne sont pas scolarisés dans un collège par le service public d'éducation mais dans un cadre associatif. Les familles ne sont pas encore convaincues du bien-fondé de la poursuite des études au-delà de 11/12 ans.

Les adolescents sont accueillis dans des clubs sociaux qui organisent un soutien pour une amélioration des acquisitions de base.

Ce début de réponse n'introduit pas encore une formation qualifiante mais plutôt une posture éducative basée sur une démarche sociale articulée aux demandes propres des jeunes.

Pour aller plus loin, les acteurs sociaux réfléchissent actuellement à une forme « locale » de notre formule d'enseignement à distance (CNED) afin de mieux répondre aux demandes des « teenagers ».

Citons en exemple le programme « Walk and Talk » pour les enfants exclus du collège, faute de connaissances élémentaires. Ce programme développe des pratiques sportives et présente la lecture et l'écriture de façon ludique.

Généralités

L'école, en Italie, est obligatoire et gratuite de 6 à 10 ans en primaire et jusqu'à 14 ans au collège (scuole medie inferiori).

En Italie, la plupart des enfants tziganes ne dépassent pas le stade de l'école primaire.

Dans le domaine de la formation des enseignants, l'accent est mis sur la formation continue, et des cours ont été organisés par une association nationale, Opera Nomadi.

La plupart des actions significatives pour améliorer la scolarisation des enfants tziganes en revient aux Régions.

✓ La région des Abruzzes

Cette région, qui longe l'Adriatique, est une zone montagneuse dont la principale ville, Pescara, est située en bord de mer. Nous avons rencontré nos partenaires à 25 kms à l'ouest, en pleine montagne, à Lanciano. Cette ville de 40 000 habitants, ancienne forteresse, protégeait la plaine de Pescara.

La population Rom

Les Roms habitent cette région depuis le XVème siècle. La plupart des familles, qui comptaient beaucoup d'enfants, ont vécu en majorité dans une grande pauvreté et ont été exclues de la société jusqu'à ces dernières années. Sédentaires, les Roms sont maintenant, pour la plupart, intégrés au système économique autour du commerce des chevaux et par extension de celui des voitures, ainsi que dans des activités artisanales.

«Les rapports entre les individus, à l'intérieur de la communauté, ne sont pas fondés sur une division de classes ou de hiérarchies sociales (bien qu'il existe des Roms riches et d'autres pauvres), mais sur la reconnaissance générale de l'égalité de droit à la dignité humaine.

Le Rom abruzzien a une conception non hiérarchique de la vie et regarde le monde avec une optique horizontale. Comme les autres peuples orientaux, il préférera ne pas s'engager dans des entreprises à long terme ou dans des aventures abstraites de la pensée ; son style de vie est soumis au *ici et maintenant*, tandis que la sécurité psychologique est garantie par le chemin du groupe et par la tradition».

In La communauté Romani d'Antonio BALDASSARE, traduit par Marcel CORTIADE, professeur de langue romani à l'INALCO

✓ La scolarisation

Sur une population de plus de 100 000 Tziganes accueillis en Italie, dont 32 000 enfants d'âge scolaire, italiens ou étrangers, la région des Abruzzes recense environ 5 000 familles avec 2 000 enfants, dont la moitié est régulièrement scolarisée.

Les attentes des familles

Les familles, à présent, revendiquent le droit à la scolarisation, en école élémentaire en particulier. Cette demande est très forte et les

familles savent l'exprimer à travers la demande de reconnaissance de la langue romani comme seconde langue d'enseignement. Les familles sont de plus en plus conscientes de l'importance de la préscolarisation pour faciliter l'insertion dans l'école.

Le projet éducatif régional

Dans la région, les services publics d'éducation apportent leur soutien aux initiatives de scolarisation des enfants et des programmes sont montés à cet effet.

Chaque année, après le bilan de l'année scolaire précédente, les écoles définissent, régionalement, des axes prioritaires relatifs à la scolarisation des enfants tziganes.

Le projet éducatif visant à l'insertion des enfants tziganes dans l'Ecole s'articule, pour l'année scolaire 1997/1998, autour des axes suivants :

- les transports scolaires,
- la médiation linguistique,
- l'éducation socio-culturelle,
- le service d'intégration.

L'objectif poursuivi consiste à augmenter la fréquentation scolaire des enfants roms par la responsabilisation des familles en les informant sur la scolarité.

Les enseignants sont volontaires pour participer au projet et intervenir, le cas échéant, pour un soutien auprès des enfants tziganes. Ils n'ont pas suivi de formation interculturelle ni reçu de formation à la pédagogie des langues et cela n'entre pas dans leur cursus de formation.

La communauté éducative

La particularité des écoles publiques est la présence forte de co-éducateurs avec, autour des personnels enseignants, des aide-éducateurs socio-culturels, des assistants sociaux et des médiateurs linguistiques.

Souvent issus de la minorité, membres de la communauté éducative, ils assurent des fonctions de médiation avec les familles, entretenant ainsi des rapports individuels fructueux avec l'institution scolaire

Une association partenaire Thèm Romano

Cette association, fondée en 1990, a pour objectifs :

- la promotion de la culture tzigane par l'éducation et l'instruction,
- la promotion économique par l'aide à la reconversion des métiers traditionnels,
- la promotion sociale de la minorité tzigane en donnant de celle-ci une image positive,
- la promotion politique par la reconnaissance des Tziganes comme ethnies (l'élection de députés européens issus de la communauté est fortement souhaitée).

L'association publie une revue trimestrielle avec le concours de la Commission des Communautés européennes.

*Thèm Romano
Centro Culturale Zingaro - Via San Maggiore, 12
Lanciano (CH) ITALIE - Tél : 08 72 71 47 60*



✓ Un lieu interculturel : l'Ecole municipale de Musique

Les cours sont ouverts à tous les enfants, Tziganes ou non.

Les Tziganes étudient la musique classique et les Gadje la musique tzigane. Le projet s'inscrit dans une démarche tendant, globalement, par l'instruction, à développer la créativité des jeunes. Ces derniers apprennent le solfège, lisent les portées musicales, et trouvent parfois cette étude difficile... car moins rapide que de jouer à l'oreille ! Grâce à cette méthode, les enfants tziganes ont le pouvoir d'écrire la musique qu'ils ont improvisée. Afin d'inscrire son activité dans un cadre culturel plus global, l'école organise un concours artistique international de promotion de la culture tzigane en produisant ou recevant des oeuvres éditées ou inédites autour de la poésie, de la prose, du théâtre, de la photographie, du dessin, de la peinture, de la sculpture, de la vidéo et du cinéma... Une anthologie des oeuvres primées paraît chaque année, mémoire et transmission de l'évolution de la culture.

Cet établissement génère aussi des réussites dans le cadre musical contemporain, telle celle du groupe de musique ethnique *Alexian et su Gruppo*. Ce groupe a acquis une dimension européenne et son concert propose un voyage à travers l'histoire de la musique tzigane depuis l'Inde jusqu'à l'Océan Atlantique et à la Méditerranée.

«Citoyens italiens à part entière, les Roms des Abruzzes confient volontiers leur imaginaire aux mélodies de l'accordéon. Capable de suivre les contours de leur âme lorsqu'elle se laisse aller à la mélancolie aussi bien que de donner vie aux danses les plus échevelées, cet instrument épouse, sous les doigts d'Alexian Santino SPINELLI, tous les méandres d'une guitare ou d'un luth, d'une contrebasse ou d'une darbouka, occasionnellement d'un violon ; le piano à bretelle du maestro nous invite à partager un répertoire aux accents savoureux».

Extrait du Monde de la Musique

✓ Un personnage éblouissant

Santino SPINELLI, professeur de musicologie à l'Université de Trieste, est le président de l'Association Thèm Romani. Il est à l'origine de tous les développements pré-cités, ce qui lui donne un grand prestige.

Fondateur de *Alexian et su Gruppo*, il a réalisé récemment, avec les membres du groupe, un cédérom qui retrace l'histoire de la musique tzigane à travers les déplacements de ses propres ancêtres. Un livret pédagogique écrit en quatre langues (romani, italien, anglais et français), accompagne le support.

✓ Paroles tziganes de Santino SPINELLI

- «Les Tziganes et les Gadje doivent vivre ensemble, et non survivre les uns par opposition aux autres.
- Avec l'Association, nous nous donnons les moyens de promouvoir la culture qui a survécu dans la «clandestinité» depuis six siècles.
- Pour conserver cette culture, il faut valoriser les capacités, les connaissances, la créativité des artistes tziganes.
- La musique tzigane reflète l'état d'âme profond d'un peuple qui a fait de la douleur et de la précarité les ressorts de sa virtuosité artistique.
- Il est certain que les Roms ont besoin de la musique comme les poissons ont besoin de l'eau.
- Il faut permettre aux Tziganes, par l'instruction notamment, de rencontrer leur propre culture, leurs racines et leur identité.
- Etre analphabète, ce n'est pas être Tzigane : notre identité est ailleurs. Et si le nom de Gadjo, dans la langue tzigane, a pris une connotation péjorative, il devrait, aujourd'hui, devenir synonyme du mot frère pour les Tsiganes
- **Je suis fier et riche : je suis tzigane, italien et européen !».**

✓ L'art des sons dans la culture tzigane

«La création des interprètes romani, avec ses rythmes, ses formes et sa virtuosité particulière, s'est développée différemment selon les régions considérées et les conditions historiques et culturelles des pays traversés, pour arriver à une richesse difficile à embrasser. On sait que cette richesse des rythmes, des mélodies et des harmonies a été utilisée maintes fois par des compositeurs tels que Liszt, Brahms, Schubert, De Falla, Granados, Ravel... Pourtant le mérite des Roms n'a jamais été pleinement reconnu».

Extrait du livret d'accompagnement du cédérom de Santino SPINELLI «Alexian Group», traduit en français par Marcel CORTIADE

Les reportages en Ecosse (Moray House) et en Italie (Ecole de Musique de Lanciano) ont été réalisés par Françoise Malique et Régis Alviset dans le cadre du projet «L'Ecole, pour avoir sa place».

En 1998, une Université d'été du Ministère de l'Education nationale accueillera des représentants des deux institutions européennes partenaires.

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- La situation des «gens du voyage» et les mesures proposées pour l'améliorer. Rapport de M. Arsène Delamon à Monsieur le Premier Ministre - 13 Juillet 1990. 103 p. (Le chapitre IV "Scolarisation", pp.71-77, propose un certain nombre de mesures concrètes touchant les différents niveaux d'enseignement).
- CAF de Paris, Service Social Forains
18 rue Viala BP 522 - 75724 Paris Cedex 15
Tél : 01 45 71 36 49
- La scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs. Rapport sur la mise en oeuvre des mesures prévues par la Résolution de 1989.
- LIÉGEOIS (Jean-Pierre), 1996, 96 p., ÉCU : 14,50. Office des publications officielles des Communautés européennes, L. 2985 LUXEMBOURG
- Etudes tsiganes dans le Dictionnaire permanent des droits des étrangers, décembre 1996 Paris, Editions législatives - 80, avenue de la Marne 92120 Montrouge - Tél : 01 40 92 68 68
- Mieux accueillir les gens du voyage supplément journal et dossier n°381, octobre 1997 Paris, Adels Territoire, 108, rue St Maur - 75011

REVUES SPÉCIALISÉES

- Centre de Recherches Tsiganes
Université René Descartes
45, rue des Saints-Pères - 75270 Paris Cedex 06
Tél. 01.42.86.21.12 - Fax. 01.42.86.20.65
- ✓ Interface : une collection
 - Bulletin Interface : revue trimestrielle gratuite publiée en quatre langues (allemand, anglais, français, espagnol) dans le cadre du programme européen pour la scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs.
 - Collection Interface : collection européenne à visée pédagogique, développée par le CRT, avec le soutien de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe.
 - Traduits en plusieurs langues, ces livres concernent aussi bien les enseignants que les formateurs, les élèves, les étudiants et chercheurs, tout comme les travailleurs sociaux, les responsables administratifs et politiques.
 - ✓ Quelques titres
 - DANBAKLI (Marielle), 1995
Textes des institutions internationales concernant les Tsiganes, 140 F
 - GOMEZ ALFARO (Antonio),
La grande raffe des Gitans d'Espagne
Traduit de l'espagnol par Bernard LEBLON.
 - HENRICK (Donald), PRUXON (Grattan),
Les Tsiganes sous l'oppression nazie
 - KENRICK (Donald), 1994
Les Tsiganes de l'Inde à la Méditerranée.
Une histoire du peuple tsigane destinée aux scolaires et au grand public. 64 p., 60 F
 - KURTIADÉ (Marcel)
Sirpushtik amare chibaqliri
Premier abécédaire de langue rom pour les enfants, de l'école au collège - Livre de l'élève et livre du maître
 - LEBLON (Bernard)
Gitans et flamenco
Ouvrage de réflexion sur la capacité du monde gitan à faire la synthèse de cultures musicales et artistiques variées.
 - ✓ Nouveauté
 - LIÉGEOIS (Jean-Pierre), 1997
Minorité et scolarité : le parcours tsigane, 95 F

CRDP de Midi-Pyrénées
3, rue Roquelaine - 31069 Toulouse Cedex

NOUVEAUTÉS

- FERNEY (Alicie), 1997
Grâce et dénuement
Toulouse, Actes Sud, 118 F
- PINNA (Bernard) et TOUHAMIA (Karim),
Du terrain à l'école, ouvrage collectif
CNDP, à paraître

DOCUMENTS GÉNÉRAUX

- ASSÉO (Henriette), 1994
Les Tsiganes, une destinée européenne
Paris, Gallimard, Collection Découverte, 160 p., 82 F
- BIZEUL (Daniel),
- *Civiliser ou bannir, les nomades dans la société française*, 1989
- *Nomades en France, proximités et clivages*, 1993
Paris, L'Harmattan - Coll. Logiques sociales
- GENEUIL (Guy-Pierre), BERNARD (Jean-Pierre), 1994
Ils portent en eux leurs rêves : Les Roms de Provence.
Dervy - 34, bd Edgard Quinet, 75014 Paris
Tél : 01 42 79 10 89 - 126 p
- GILA-KOCHANOWSKI (Vania de),
- *Romano atmo (L'âme tsigane)*, 1991
Wallada - 13220 Châteauneuf-les-Martigues,
(distribution : Distique), 224 p., 98 F
- *Parlons Tsigane : histoire, culture et langue du peuple tsigane*, 1994
Paris, L'Harmattan - INRP, 263 p., 140 F
- HUMEAU (Jean-Baptiste), 1995
Tsiganes en France, de l'assignation au droit d'habiter
Paris, L'Harmattan/INRP, 409 p., 210 F
- LEBLON (Bernard),
- *Musiques tsiganes et flamenco*, 1990,
Paris, L'Harmattan, 208 p., 110 F
- *Mossa, la gitane et son destin*, 1992
Témoignage d'une jeune gitane sur la condition féminine et l'évolution du monde gitan
Paris - L'Harmattan, 103 p., 70 F
- LIÉGEOIS (Jean-Pierre), 1994
Roma, Tsiganes, Voyageurs
Réédition augmentée de *Tsiganes et Voyageurs*, 1985
Strasbourg - Les éditions du Conseil de l'Europe, Conseil de la Coopération Culturelle, 315 p., 60 F + 15 F de port
(Agents de vente des publications du Conseil de l'Europe : Librairie Kléber, Palais de l'Europe, 67075 Strasbourg Cedex - Fax: 03 88 52 91 21)
- PÉCHANSKI (Denis), 1994
Les Tsiganes en France : 1939-1946
CNRS - Éditions - 20, rue St Amand, 75015 Paris,
Tél: 01 55 76 17 00, 160 p., 130 F
- POUYETO (Jean-Louis), 1994
Latcho Roben - Cuisine tsigane
Editions de Faucompret, rue de la Vallée d'Ossau
64121 Serres-Castet, 120 F
- REYNIERS (Alain), 1995
Les populations tsiganes et leurs mouvements dans les pays d'Europe centrale et orientale, et vers quelques pays de l'OCDE - Monographie
Paris, OCDE, 41 p.
- TIBERGHEN (Anne-Sophie),
Tsigane, mon ami
Paris, L'Harmattan
- WILLIAMS (Patrick),
- *Nous on n'en parle pas. Les vivants et les morts chez les Manouches*, 1993
Éditions de la Maison des sciences de l'homme,
Cambridge University Press, collection Ethnologie de la France, 108 p., 75 F
- CID, 131 Bd. St Michel, 75006 PARIS - Tél : 01 43 54 47 15
- *Tsiganes : identité, évolution*, 1989
Paris, Syros

REVUES

- ANTEPS
Document de travail sur l'accueil et la scolarisation des enfants Tsiganes et Voyageurs
Présentation d'une base de données, 1995
ANTEPS, 34, sentier de la Jarrie
93370 MONTFERMEIL
- G.P.L.I.
En toutes Lettres - Dossier n°33, 1996, 4 p
Groupe Permanent de Lutte contre l'illettrisme
9-11 rue Georges Pitard-75739 Paris Cedex 15
Tél: 01 53 68 78 01
- ETHNIES
Terre d'asile, terre d'exil : l'Europe tsigane
Paris, Ethnies n°15 - 1993
- HOMMES ET MIGRATIONS
Tsiganes et Voyageurs
Paris, n°1188/1889, juillet 1995 - Tél : 01 47 97 26 05

Centre de Documentation des ETUDES TSIGANES

Créé en 1949, ce centre est géré par l'Association Etudes Tsiganes. Il a pour objectif de :

- rassembler et diffuser les informations concernant les Tsiganes,
- favoriser l'expression d'une minorité et faire valoir ses droits.
- Centre de ressources autour des thèmes suivants : migration et histoire, langue et culture, stationnement et habitat, protection sociale, économie, législation, données juridiques et réglementaires
- La Médiathèque s'appuie sur :
- une bibliothèque comportant 5 000 volumes (livres, mémoires, thèses, rapports, articles de revues), 50 titres de revues spécialisées, des dossiers thématiques constitués à partir de la presse nationale et internationale.
- Une discothèque de 2 000 documents sonores
- une vidéothèque et photothèque avec 200 vidéos, des reportages photographiques, des expositions.

✓ Les prestations :

- consultation du fonds documentaire ouvert au public
- prêt de livres, disques, vidéos, maquettes documentaires pour les établissements scolaires et associations
- recherches spécifiques de bibliographies, discographies, filmographies
- consultation de la banque de données des Etudes Tsiganes
- vie culturelle : promotion, en région parisienne, de spectacles tsiganes, de musiciens, avec information auprès des adhérents

✓ Les publications :

- la revue mensuelle *Etudes Tsiganes* a édité des numéros spéciaux sur la scolarisation avril 1984 et février 1996.
- DOC-INFO : dossier mensuel d'information législative et sociale.

✓ Nouveauté :

REYNIERS (Alain),
Heureux si tu es libre
Un ouvrage thématique à l'univers tsigane : une étude monographique sur les rapports entre l'économie et la dynamique culturelle des tsiganes en Europe centrale ; un cédérom de 4h de consultation ; des références documentaires. 280 F + frais d'envoi

ETUDES TSIGANES - 2, rue d'Hautpoul - 75 019 Paris
Tél : 01 40 40 09 05 - Fax : 01 42 06 75 11

OUVRAGES POUR ENFANTS

- ✓ Albums
- BORTON (Elisabeth),
Le violon du Tsigane, 1995
Toulouse, Milan, collection Zanzibar
- BRISSON-PELLEN (Evelyne),
L'étrange chanson de Světi
Paris, Flammarion Castor Poche
- CHAPOUTON (Anne-Marie),
- *Tani la poupée*, 1985
- *Le voyage de Manolo*, 1979
Paris, Bayard Poche (Les Belles Histoires)
- COUSTAL (Jacques), ROMANN (Luc),
Zino, le petit chevel et la fleur, 1993
82700 Montbartier, 50 p
- DEZONCLE (Jacques), 1984
Bon voyage, Dragan
Paris, L'Ecole des Loisirs (Neuf en poche)
- DHOTEL (André),
Le Pays d'où on n'arrive jamais
Paris, Gallimard Folio Junior
- ESCOUDE (René),
- *Poulou et Sébastien*, 1990
- *La dispute de Poulou et Sébastien*, 1993
Paris, Bayard Poche (Les Belles Histoires)
- FARGES (Joël), SUTTON-HIBBERT (Jérémy), 1994
Dilino et l'oiseau de feu
Paris, Hatier, 64 p., 79 F
- FRÉGNI (René), 1992
La vengeance de la petite Gitane,
Paris, Syros (Souris noire)
- HEURTÉ (Yves),
Le passage du Gitan
Paris, Gallimard, Col. Page blanche
- JAYAT (Sandra), 1987
La longue route d'une Zingarina, (à partir de 10 ans)
Paris, Bordas
- JOLET (Bertrand), 1982
La flûte tsigane
(pour les 8-12 ans, collection traduite du Suédois)
Paris, Flammarion (Castor Poche)
- PALMAERT (Albéric), 1994
La reine noire des Gitans
Paris, Gallimard Jeunesse, 40 p., 65 F
- TAÏKON (Katarina),
- *Katitzi et son chien*, 1984, 148 p
- *Katitzi la Tsigane*, 1984
- *Katitzi dans le noeud de vipères*, 1984
- *Katitzi a une amie*, 1986
- *La fugue de Katitzi*, 1986
Paris, Hachette (Bibliothèque Rose)
- ZAY (Dominique), 1992
- *Panique au cirque*
Paris, Syros (série Souris noire)

✓ Bandes dessinées

- BRAS (Nadine), PASCALE (RéGINE),
Moda la Tsigane
Quatre tomes :
- *Les enfants de la forêt*
- *Destination Venise*
- *Explosion à l'arsenal*
- *Au secours du Prince*
Paris, Casterman
- HERGE
Les bijoux de la Castafiore, 1963
Paris, Casterman (Les aventures de Tintin)

LIVRES POUR ADOLESCENTS

- BERKI (Janos), 1991
Miklós, fils de jument
Paris, Editions du CNRS
- DJURIC (Rajko), 1990
Sans maison, sans tombe (Bi kheresqo, bi limoresqo),
recueil de poèmes bilingues
Paris, L'Harmattan/Études Tsiganes, 65 p, 62 F
- FEUSTEL (Gunther), 1990
La louve et le gitan
Paris, Flammarion, (Castor Poche), 222 p, 30 F
- FICOWSKI (Jerzy), 1990
Le rameau de l'arbre du soleil, contes tsiganes
illustré couleur (presque épuisé)
Châteauneuf-les-Martigues, Wallâda, 240 p, 125 F
- GILA KOCHANOWSKI (Vania de),
- Tome 1 : *Le roi des serpents*, 1996
Contes tsiganes, bilingue romani / français, 125 F
- Tome 2 : *La prière des loups*
Récits tsiganes, bilingue romani/français, à paraître en 1998
Châteauneuf-les-Martigues, Wallâda
- JANODET (Laurent), 1992
Les Tsiganes et gens du voyage dans la cité
Paris, L'Harmattan,
- JAYAT (Sandra), 1978
La longue route d'une Zingarina
Paris, Bordas

OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

- CEFISEM 91 - CDDP EVRY
Parler, lire, écrire, compter
Valise pédagogique, 1991, ensemble de comptes rendus d'expériences et d'exercices réalisés par des enseignants de l'Essonne, et de livrets de lecture réalisés par des enfants tsiganes (Prêt dans le département).
CDDP, 110, place de l'Agora,
91006 Evry Cedex.
- CNDP - Centre de Documentation Migrants
Répertoire d'outils pédagogiques (utilisables dans les classes accueillant des élèves non francophones), 1991
CNDP Migrants, 91, rue Gabriel Péri
92120 Montrouge - Tél : 01 46 12 87 87
247 p, 50 F + 20 F de port
- LE RELAIS
- *Conte-gouttes* (par le biais du conte, le lien entre la tradition orale et l'écrit pour enfants de grande section de maternelle et début de C.P.), 1992, 48 p
Ensemble de deux livrets de lecture et d'exercices
Livres de l'élève : 30 F, livre du maître : 20 F
- *Croc-en-jambe* : une histoire suivie qui se déroule sur un terrain de voyageurs, utilisable pour tous les enfants en difficulté, 1992, 114 p
Livres de l'élève : 40 F, livre du maître : 30 F
- *Le goût du voyage - Atelier de lecture* (textes autour de l'histoire d'une famille tsigane ; adaptable à toute méthode d'apprentissage de la lecture), 1983, 72 p - EPUISÉ
Maison David - 44340 BOUGUENNAIS - Tél : 03 40 26 92 00
- COORDINATION DÉPARTEMENTALE 35
Scolarisation des enfants du voyage : je voyage, je vais à l'école - Livret de lecture et nombreuses fiches d'exploitation (utilisables à différents niveaux à partir du lecteur débutant).
Coordination Départementale 35
13, bd du Portugal - 35200 Rennes - Tél : 03 80 66 67 25
- S.O.S. LECTURE
- *Élément de pédagogie pratique, méthodologie des méthodes de lecture, ré-apprendre à apprendre à lire écrire, quelle pédagogie ? Pourquoi ? Kiko ?*
Une pédagogie de la lecture expérimentée auprès d'enfants tsiganes et voyageurs, 1990, 220 p
- *Méthode Kiko*, de PIERRE (Étienne),
Le livre du moniteur, lire et écrire, 120 F (+ 30 F frais d'envoi)
S.O.S Lecture, 26, Place Pierre Sémar
44400 Rezé - Tél : 02 40 75 47 47

OUTILS DE SENSIBILISATION INTERCULTURELLE

- DELSOUIC (Michel), 1995
La scolarisation des enfants d'itinérants : données socio-ethnologiques
Revue du Centre de Recherche en Éducation
Université Jean Monnet - 2, rue Tréfilerie
42023 Saint-Étienne Cedex 2 - Tél : 04 77 42 16 00
- DERIYCKE (Marc),
- *En route pour l'école, livret et cassette audio*
- *D'une école à l'autre, outil de suivi*
- *Poule rousse, Roule galette, livrets et cassette*
Université Jean Monnet - 42023 Saint-Etienne Cedex 2
- L'ECOLE DES VOYAGEURS
Mon livre d'apprentissage : sur les chemins de la lecture. Tire-lire
82000 Montauban, Le Ramier
- CDDP du Maine-et-Loire
Éducation à la différence, 1992
Deux valises pédagogiques Tsiganes et Voyageurs
CDDP, 14, rue Anne Franck - 49043 Angers
Tél : 02 41 66 91 31
- CRDP Marseille
Fragments Tsiganes - Vidéocassette 18 mn, VHS (met l'accent sur la diversité de la réalité tsigane)
- GRICEP-CRDP Marseille
Cultures tsiganes - Mallette pédagogique : ensemble de documents, diapositives et cassettes, 1983
CRDP, 31, bd d'Athènes - 13392 Marseille Cedex
Tél : 04 91 14 13 31 - 1987
- CNDP
ROGERET (Agnès), *Les Tsiganes*,
Dossier n° 15, 1987, 84 p - 81 F
CNDP - 77568 Lieusaint Cedex
- CEFISEM Créteil
Valise pour la classe (Prêt pour 3 semaines)
CEFISEM - IUFM, 4, rue Roger Salengro
93350 Le Bourget - Tél : 01 48 37 00 01
- CEFISEM Metz
Je voyage avec mes mots, deux tomes, 1992
- **Fichier individuel** de pré-lecture
- **Exercices de mémorisation** - Jeux
CEFISEM Nancy-Metz - 16, boulevard Paixhans
57047 METZ Cedex - Tél : 03 87 75 93 98
- CEFISEM Strasbourg
Le temps d'un voyage avec les Tsiganes
Dossier de 67 p et 12 **diapositives**, 1990, 80 F
Une fiche pédagogique, 13 fiches thématiques et des documents de travail pour les élèves des écoles et collèges.
CRDP, BP 279/R7 - 67007 STRASBOURG Cedex
- CEFISEM - Rectorat de Toulouse, 1994, 61 p
Des enfants tsiganes à l'école, quelle pédagogie ?
CEFISEM - 56, avenue de l'URSS - 31079 Toulouse Cedex
- ECOLE D'ADAPTATION DES GENS DU VOYAGE
La Fête aux Ngilos
Route d'Ardon - 45072 Orléans Cedex 02
Tél : 02 38 69 26 04
- PEMF
- *Les Tsiganes*, BTJ n°374, 48 p, 1992
LAURENT-FAHIER (Ariette)
- *Numéro spécial Tsiganes Créations*, n°51, 1991
Créations artistiques d'adultes et d'enfants tsiganes.
Publications de l'École Moderne Française
06370 Mouans-Sartoux Cedex

LITTÉRATURE

- MAXIMOFF (Matéo),
- *Condamné à survivre*, 1990
- *Routes sans roulettes* 1993, 156 p
Champigny-Concordia - 61, Bd Branly - 93230 Romainville
- *Les anges du destin*, 1996,
Filigranes Éditions, 40 p.
- *Le prix de la Liberté*, 1996, 50 p
Wallâda, Châteauneuf-les-Martigues
- YOORS (Yan), GENTEN (Antoine), MEUNIER (Jacques),
Tsiganes : sur la route avec les Rom Lavara, 1995
Payot et Rivages - 106, Bd St Germain, 75006 Paris, 64 F

SCÉNARIO DU FILM : L'ÉCOLE, POUR AVOIR SA PLACE

«Lorsque, jeune étudiant, j'exerçais la fonction de surveillant, les élèves m'avaient surnommé «Le Gitan» et je dois avouer que cela ne me déplaisait pas. Le surnom m'est resté longtemps, mais c'est avec ce film que j'ai découvert le monde des gens du voyage. J'y ai rencontré la joie de vivre, la générosité et aussi une réelle conscience des exigences du monde de demain. Un monde dans lequel l'institution scolaire, qui leur fut longtemps étrangère, prend aujourd'hui toute sa place.»

Charles Véron

SEQUENCE 1 : INTRODUCTION
par Christine Gonzalès, présentatrice tsigane
«Gitans, Manouches, Roms, Yéniches, nous sommes 300 000 Tsiganes en France.
On nous appelle les gens du voyage, même si beaucoup d'entre nous ont aujourd'hui partiellement, ou complètement, abandonné le nomadisme.
Notre façon de vivre, nos habitudes sociales et culturelles, la persistance de certains préjugés entre notre communauté et le monde des sédentaires nous ont longtemps tenus à l'écart du monde scolaire. Et aujourd'hui encore, trop de nos enfants ne sont pas scolarisés».

SEQUENCE 2 : MICRO-TROTTOIR «Paroles tsiganes»
Entrer dans la vie active quand on ne sait pas lire, ni écrire, ni se servir d'un ordinateur. On est quand même en l'an 2000 ! C'est pour ça qu'on est là, sinon on serait sur le voyage. Mais l'hiver, c'est important de les scolariser, même si c'est qu'à la maternelle.

Comme sur les trois quarts des communes il n'y a pas de terrains désignés pour les gens du voyage. Eh bien, on squatte n'importe où et puis... y'en a que ça plaît, y'en a que ça plaît plus. Ce qui fait que bien souvent on est obligés de partir et on n'a pas le temps de mettre les enfants à l'école.
Comme ils changeaient d'école trop souvent, ils n'apprenaient pas, ils n'apprenaient pas assez, quoi ! Alors, en plus, ils étaient relégués dans le fond de la classe ; c'était bien quoi, vu qu'ils arrivaient pour deux jours, trois jours, une journée, après on repartait. Les maîtres ne pouvaient pas les instruire comme les autres sédentaires.
Quand je mettais mes enfants dans les écoles normales, on les mettait au bout de la classe, et débrouille toi comme tu veux !
Je sais, il y a une loi pour ça ; ils sont obligés de les accepter... et les parents sont obligés de les mettre à l'école.

*Lecture de la circulaire ministérielle
Présentatrice*

«Quelle que soit la durée du séjour et quel que soit l'effectif de la classe correspondant à leur niveau, les enfants de familles itinérantes doivent être accueillis».

SEQUENCE 3 : MATERNELLE
Présentatrice

L'apprentissage de la scolarité commence dès la maternelle. Mais si beaucoup de jeunes mamans tsiganes en sont aujourd'hui convaincues, il leur faut encore, parfois, raisonner un mari méfiant ou rassurer un papa réticent.

Discussion entre deux mamans gitanes et la directrice de maternelle

- Le Papa n'a pas accepté qu'elle aille à l'école de suite, et après trois ans avec elle il ne voulait pas dire : «Je la rejette à l'école». Voilà, bon maintenant, elle a l'habitude, tous les matins, tous les matins. Mais quand elle ne veut pas venir, elle ne vient pas !

Institutrice

- Heureusement qu'elle veut venir assez souvent quand même !
Une maman
- Ouais... Quand même, elle vient. Je lui disais :

«Qu'est ce qu'elle va faire à la maison de plus ? Elle est seule, les petits vont à l'école... Toi, tu t'en vas travailler». Donc à l'école, il y a des petits, elle va s'amuser et tout, donc... Je ne l'ai pas fait. Il avait dit non. Je suis venue, je l'ai inscrite parce que j'ai eu mon frère et ma soeur ici. Ils ont passé la maternelle très bien. Donc, c'est pour ça que j'ai voulu mettre ma fille ici... peut-être elle aurait appris chez moi, mais pas autant qu'à l'école.
Bon, je voudrais que ma fille sache lire, écrire, qu'elle travaille, qu'elle soit indépendante d'elle.
Une autre maman
- Il faut être un peu moderne, il ne faut pas être à l'ancienne génération, ne pas les emmener à l'école, rester à la maison, le ménage... A dix ans, on leur apprend le ménage, tout ça c'est ancien. Maintenant, il faut qu'elles apprennent à lire, qu'elles aient un diplôme.
On va arriver en l'an 2000 bientôt... qu'elles puissent avoir un métier plus tard.

Interview directrice maternelle

Il y a une grosse demande des mamans au moment de l'inscription, c'est-à-dire au mois de juin. Il y a beaucoup de Mamans gitanes qui vont venir inscrire des enfants de trois et même de deux ans. Là, au moment de l'inscription, elles sont partantes, elles ont envie, il y a une dynamique. Elles voient les enfants des autres, les enfants du quartier... Les enfants gitans qui n'ont pas eu une fréquentation régulière ne s'adapteront pas au cours préparatoire. Il faut commencer très tôt la scolarisation et ne pas rater le passage à l'école maternelle. Parce ce que c'est une des clés de l'adaptation ensuite au monde scolaire.

SEQUENCE 4 : ECOLE ELEMENTAIRE
Dialogue entre enseignants

«Il faut deux, trois, quatre ans peut-être, pour qu'un enfant soit dans un processus scolaire et scolarisant.
- Regarde la différence entre les gamins qui n'ont jamais été scolarisés et qui nous arrivent directement au CP, puisque là, ça devient obligatoire. L'école maternelle n'est pas obligatoire, hors au CP elle le devient. Eh bien, à partir de ce moment-là on récupère des gamins qui n'ont jamais été scolarisés, dans quel état !
- Et arriver en CM1 et être en échec scolaire complet, ça veut dire ne pas pouvoir s'intégrer avec ses copains, ne pas avoir dans la classe un réseau relationnel agréable, c'est une difficulté complète.
- Il faut que l'enfant soit bien dans son milieu, c'est déjà beaucoup. Et on arrive pour certaines familles, ça y est, à récupérer les gamins. Ils sont au moins là toute la semaine.
- On essaie de casser, nous, en fait, l'image que eux, parents, ont eu de l'école. Il faut savoir qu'eux, quand ils ont été à l'école, cela a été des années très difficiles pour eux, donc échec scolaire, bien sûr. On voit des parents non-lecteurs.
L'enseignant alors avait un rôle peut-être différent du nôtre. Nous, on essaie de remettre un peu les pendules à l'heure en leur expliquant que leurs enfants, on va se battre pour eux.

Interview maman gitane

Moi personnellement, j'allais à l'école, une semaine oui, une semaine non, parce qu'on était onze enfants et comme on était deux filles, les aînées, on

se remplaçait à la maison avec ma soeur. Donc on ne sait pas beaucoup lire et pas trop bien écrire. Je fais des fautes quand j'écris. C'est bien : je la laisse à l'étude et tout, pour qu'elle apprenne à écrire et à lire comme il faut. J'ai la grande qui est au collège, que la directrice connaît, et elle est contente parce qu'elle travaille bien au collège ; elle est contente, et moi aussi parce que je suis fière. C'est bien ! C'est l'avenir des enfants, l'école...

SEQUENCE 5 : LA FAMILLE SANTIAGO

Sara

- Tous vos enfants sont scolarisés ?

Madame Santiago

- Ça, c'est mes neveux, c'est de la famille. Ah ! Ils sont nombreux, hein... ?

Même en maternelle, dès 3 ans, ils sont en maternelle. Puis j'ai mon aîné qui a 19 ans. Il est allé à l'école jusqu'à sa dix-huitième année, après il a passé son BAFA. Il a réussi et il travaille dans les écoles. Il est animateur. Il garde les enfants. Le second, il prépare un CAP. Le troisième est en cinquième. Après il y a Jean-Michel, qui est en CM2 et Raphaël en CP.

- Et vous vous occupez de leurs devoirs, tout ça, vous suivez ?

- Ah oui, tous les soirs, ah oui ! Et je les aide, je leur explique ce qu'il faut faire, je les aide s'il y a des problèmes. S'ils doivent lire... tout, tout. Et c'est pour ça que je les incite, je les pousse à leur dire ; il faut savoir au moins lire et écrire parce que c'est notre avenir. Après, on se sent handicapé si on ne sait pas lire et écrire. C'est très important.

Moi, j'ai connu mes grands-parents. Ils n'ont jamais voyagé, on a toujours habité dans des appartements. Avant, les Gitans, ils ne travaillaient pas, c'est vrai. Ils allaient récupérer un peu de ferraille, vendre des vieux chiffons. Ils faisaient n'importe quoi pour gagner leur vie. Mais au temps d'aujourd'hui, il faut travailler. C'est important à ce point.

Jean-Michel

- Je vais à l'école, bon j'y vais mais... je me dis : Ça m'énerve l'école, ça m'énerve, et après quand j'ai les vacances, je voudrais aller à l'école, parce que je m'ennuie, quoi, je suis toujours en bas !

Grand Fils

- J'ai quitté l'école à 16 ans parce que l'école dure jusqu'à 16 ans, et comme j'ai vu que je me suis retrouvé dans la rue, alors, j'ai... A la rentrée du mois de septembre, il y avait mes profs, mes professeurs de l'année dernière ; ils m'ont convoqué pour voir ce que j'allais faire et tout, et comme j'avais rien à faire, ils m'ont proposé de faire un autre chemin, quoi ! Et c'est ce que je suis en train de faire en ce moment, un CAP.

Madame Santiago

- Le seul problème qu'il y a, ce sont les sorties parce que nous, les gitans, on aime avoir les enfants auprès de nous ; même qu'ils soient majeurs, qu'ils soient mariés, on aime toujours avoir les enfants à côté de nous. Et quand il y a des sorties, on refuse. Pourquoi ? Parce qu'on a peur. On s'imaginer des trucs, peut-être ça n'arrivera pas, mais on a peur. Alors, dans notre association à nous, on a décidé de prendre des jeunes âgés de 18 ans, de leur faire passer leur BAFA, qu'ils travaillent dans les écoles, donc les Mamans gitanes sont plus rassurées.

SEQUENCE 6 : L'ECOLE RELAIS POUR ENFANTS GITANS

Présentatrice

Rassurer les familles, les parents, mais aussi les enfants par sa présence constante à leurs côtés, c'est le rôle que joue David Comabella, initiateur d'une classe relais accueillant les enfants gitans du quartier.

Pierre Louis, Instituteur, parlant de David

- Il fait fonction de médiateur culturel, d'intercesseur. Sans lui il n'y aurait pas eu moyen d'amener les mômes à venir, à fréquenter à peu près régulièrement la structure, et pour les familles il est un référent. Les familles ont confiance. Il a un rôle de mère, en fait, pour ces mômes, ils le disent. Ces mômes qui sont en rupture de scolarité.

David

- Je sers à pas mal de choses, mais je suis là surtout pour les enfants, en fait pour les aider parce que...

Un enfant

Et en plus il est gentil !

David

- Comme j'étais avant au football et que j'ai arrêté très jeune ma... carrière, j'ai fait qu'une petite carrière, ensuite j'ai voulu revenir chez moi parce qu'il y a un très gros problème d'illettrisme.

Quand j'étais gamin, mon frère savait pas lire, ni écrire ; ma soeur pratiquement pas, mon père non plus, et ce que je voulais, justement, c'est qu'on soit représentés plus tard au niveau de la mairie, au niveau de l'Education nationale. Enfin pour tout, en fait. Que ce soit au niveau de la politique, pour qu'on puisse être représentés. Pour que ces enfants-là puissent aussi faire ce que j'ai fait moi.

Par exemple, à en pousser d'autres à faire quelque chose de mieux que nos parents ont fait.

Et ce que je voudrais, je voudrais qu'ils prennent la relève, en fait. Qu'ils sachent lire et écrire, que leurs enfants, ils les éduquent pareil. Que plus tard, notre civil... enfin notre ethn... notre civilisation, qu'elle soit quand même relevée. Parce que, pour l'instant, on est vraiment à la base.

Pierre Louis

Ils sont tous demandeurs, ces mômes, tous. Ça, c'est un élément positif ; moi j'en doutais ! Ils paraissent rebelles, ils sont peu attentifs, mais ils sont réellement tous demandeurs. Donc, c'est à nous de faire l'effort... d'essayer de comprendre, d'essayer de comprendre, un peu, et de valoriser leurs compétences. Moi, j'ignorais que les mômes... ces mômes étaient tous bilingues ou trilingues, hein... Ils parlent romani et pour beaucoup, ils parlent catalan, donc ce sont des mômes qui sont trilingues, c'est quand même quelque chose ! Si cette école n'existait pas, les enfants seraient dans la rue, absolument.

Chants et danses Gitans (par les enfants du quartier et de l'école)

SEQUENCE 7 : UNE ECOLE AU MILIEU D'UN TERRAIN

Appel haut-parleur sur le terrain

- Bonjour les enfants, l'école ouvre, l'école ouvre ! Nous vous attendons à l'école !

Je vous rappelle que les inscriptions se font entre 9 heures et 9 heures et demie.

Nous attendons les parents avec leurs enfants munis du livret de famille, le carnet de santé et les livrets scolaires. Merci !

Une inscription à l'école

Bonjour ! C'est pour les inscriptions.

Un cours de lecture aux enfants réalisé par les grands

L'institutrice

- C'est toi qui va commencer ?... Oui. Donc... on va se mettre dans la situation de la classe des petits.

On joue le jeu. Vous êtes les élèves... C'est la maîtresse... qui raconte l'histoire aux petits, d'accord ? Allez, vas-y ! Alors, tu peux même t'approcher un petit peu, puis montrer d'un peu plus près le livre, hein !

- On prend le livre et puis on fait ça, alors ?

- Voilà !

Présentation du Livret Scolaire Itinérant (Carnet de suivi)

La directrice

- Tu sais ce qu'il y a dans ce livret-là, ce livret bleu-là ? Tu sais ? C'est pour les maîtresses, mais c'est aussi pour toi, puis pour vous aussi.

A la maman

- Donc, ça nous permet rapidement de voir ce qu'il sait faire. Par exemple, alors Sony, moi je vois que ta maîtresse de Jarre, elle a trouvé que tu aimais bien travailler, que tu connaissais les nombres. Par contre, il faut que tu travailles un peu pour tenir le crayon, parce que tu ne sais pas bien tenir ton crayon. Donc ça, c'est important.

Sony

Mais l'ordinateur aussi, j'apprendrais bien !

La directrice

Là, il n'y a rien. Ça sera pour quand moi, je devrai écrire quelque chose.

Quand tu partiras, j'écirai quelque chose ici.

C'est une page pour toi. Et puis là, c'est la page pour tes parents.

A la maman

Alors vous, vous devriez de temps en temps, quand vous voyez qu'il a appris des choses ou qu'il a fait des progrès, à la caravane, sur des choses, marquer la page pour la famille, là. Voilà !

Sony

Là, il y a marqué « Le chemin de l'école » !

La directrice

Voilà, là il y a marqué « Chemin de l'école ». Ca veut dire que chaque fois que tu vas dans un autre pays, dans une autre ville, eh bien, il faut que ailles dans une autre école, voilà.

Lecture par les grands aux tout petits

Cela se passe trois fois par semaine, et l'histoire racontée par le grand frère ou la grande soeur est toujours un moment important et attendu dans la classe des tout petits.

Et en attendant d'être les grands qui feront la lecture, les moyens, eux, font avec Pascale, leur institutrice, le tour hebdomadaire du terrain.

La visite hebdomadaire du terrain par Pascale et ses élèves :

Institutrice

On va commencer par David. Tu viens montrer un petit peu à Maman tout le travail qu'on a fait depuis que tu es là ? On avait travaillé ces mots-là, il fallait qu'il trouve le bon mot. Il a tout juste. Et ensuite il fallait qu'il les écrive comme le modèle en attaché.

Mère

Auparavant, à l'école où on était, elle disait qu'il avait du mal...

Institutrice

- Oh, il a fait sa fiche tout seul.

Mère

- Elle voulait le mettre dans une école spécialement pour les gens du voyage.

- Moi, pourquoi je sais pas écrire ? J'étais au CP ... ils ne me donnaient que des jeux. Elle ne me donnait pas de travail.

Institutrice

Il faut expliquer qu'il voyage et que ce n'est pas facile de ..hein, voilà, donc...

Interview directrice de l'école de quartier implantée sur le terrain

L'intérêt de cette école, c'est d'aider les enfants qui ont des difficultés dans les écoles ordinaires, qui ont peur de côtoyer des sédentaires. C'est de leur apprendre à être plus à l'aise avec l'écrit, avec le langage qui est utilisé dans l'école. Ce qu'on a observé il y a quelques années, c'est qu'on devenait une école ghetto.

Tout le monde était assez satisfait, d'une part, les enseignants, de ne pas avoir des voyageurs dans leur école, et d'autre part, les Voyageurs, d'avoir une école de proximité qui leur simplifie bien des choses, au niveau des horaires en particulier. En fait, on se rend compte en travaillant avec les enseignants des écoles de quartier, en travaillant avec les parents et les enfants, que tout le monde y trouve son compte. Les enfants sont très contents de l'accueil qui est fait dans les écoles ordinaires. Ils se rendent compte qu'ils progressent plus vite, ils apprennent à vivre avec les autres enfants. Les enfants sédentaires apprennent à connaître les Voyageurs, et le fait de vivre ensemble est très très riche pour tout le monde.

SEQUENCE 8 : UNE CLASSE COOPERATIVE

Interview directeur de l'école

La classe coopérative permet à chacun de trouver sa place, d'avoir une motivation supplémentaire et d'avoir un sens supplémentaire.

Il y a quatre enfants du voyage dans la classe qui, a priori, se sont intégrés parfaitement dans le groupe. C'est dû au fonctionnement : c'est-à-dire que depuis le début de l'année, il y a ce qu'on appelle une mise en place d'une culture commune. On s'explique sur un certain nombre de mots, de façon à ce qu'ils soient discutés, critiqués, amendés. Une fois qu'on est bien d'accord, tout se met en place, j'allais dire progressivement. Il y a un climat coopératif qui s'installe très très progressivement. Il n'y a plus d'absentéisme. Ils arrivent, dès le début de l'année, ils participent à toutes les sorties que l'on propose et ils restent jusqu'à la fin de l'année.

Interview maman de Rocky, élève de cette classe

Depuis qu'on a ce terrain là, on est sédentarisés pour l'école. Cela fait maintenant dix ans qu'ils vont tous à la même école.

On a été obligés, justement parce que, comme ils changeaient trop d'école, trop souvent, ils apprenaient pas assez, quoi ! En plus, ils étaient relégués dans le fond de la classe et puis c'était bien, quoi, vu qu'ils arrivaient pour deux jours, trois jours, une journée et après on repartait. Donc les maîtres ne pouvaient pas les instruire comme les autres sédentaires.

Parce que sans savoir lire, ils n'auront pas d'avenir. Pour leurs papiers, ils seront obligés de demander à Pierre, Paul, Jacques pour les remplir. Alors, ça ne va plus, ça !

Tandis que Sabrina, c'est pas le cas : elle, elle est au collège !

SEQUENCE 10 : LE COLLEGE OUVERT AUX GENS DU VOYAGE

Présentatrice : Ce collège de la région parisienne a ouvert cette année une classe d'accueil aux enfants du voyage, et un instituteur y pratique chaque matinée, des cours d'adaptation, de soutien et de mise à niveau.

Interview principal du collège

Chaque enfant a pratiquement un emploi du temps adapté à son niveau dans les différentes matières. Il y a des heures communes avec l'instituteur, bien sûr. Et puis, selon les niveaux, ils vont suivre des cours de mathématiques, de français, dans différentes classes.

Présentatrice :

Qu'est-ce qui vous a décidé à ouvrir une classe spéciale pour les gens du voyage ?

Principal du collège

Ce sont les circonstances locales. Sur la commune, il y a un terrain d'accueil pour gens du voyage. Les enfants avaient l'habitude d'aller en école primaire, mais ils sont venus l'année dernière frapper à la

porte du collège pour continuer leurs études. Au début on n'avait que deux élèves. Et, petit à petit, on est monté jusqu'à une quinzaine d'inscrits. - Est-ce que ça vous pose des problèmes d'avoir des enfants voyageurs dans votre collège ? - Disons, l'assiduité. Parce que ce sont des élèves qui ne viennent pas tous les jours ou qui partent pour une certaine période. C'est pas facile à gérer dans la mesure où les élèves du collège ont des obligations d'assiduité et ça pose questions. Pourquoi, eux, ne viennent pas tout le temps, ou viennent en retard et ne sont pas punis, en fait ? Parce que c'est leur mode de vie et qu'on en tient compte.

Intervention instituteur en classe

- Je crois que c'est important à dire : cette classe n'a pas vocation à être pérennisée. C'est-à-dire que si tous les enfants fréquentent régulièrement, à la fois l'école maternelle puis l'école élémentaire et acquièrent des compétences, ils seront pris dans les classes ordinaires du collège. Ce qui est le cas, aujourd'hui pour au moins une élève... en 4ème. Et a priori, ce n'est pas parce qu'on est voyageur qu'on a besoin d'une classe spéciale.

Discussion entre Rudy, sa maman et l'instituteur du collège dans la caravane

Instituteur :

- Je peux vous voir, là, deux minutes ? On s'est aperçu au collège, avec Rudy, qu'il avait sûrement besoin de lunettes parce qu'il clignait des yeux en classe. Donc, moi, j'ai demandé à l'infirmière de le tester pour voir avec les petits tableaux là, et puis visiblement il lui en faut, quoi ! Donc, ça serait bien d'aller voir l'ophtalmo... parce que... c'est peut-être une des causes aussi, il a du mal à repérer les lettres.

Mère

Il doit avoir le même défaut que moi, parce que j'ai des lunettes aussi.

Instituteur :

- La deuxième chose, j'ai donné les papiers pour le collège, pour la cantine. Donc au deuxième trimestre, il n'y aura pas de problème. Le conseil général, vous savez, cette année, donne la gratuité. Et là, pour le premier trimestre, j'ai vu avec l'assistante sociale pour que le fonds social collégien prenne en charge la cantine.

Autrement, le contrat avec Rudy cette année, il faut qu'on apprenne à lire. Mais bon, il vient déjà tous les jours, ça à l'air de lui plaire déjà... et puis ça ne se passe pas trop mal, quoi, hein, Rudy ?

Présentatrice

Est-ce que vous envoyez vos enfants aux sorties scolaires ?

Mère

- Des fois, il fait sa tête, il ne veut pas y aller, mais je suis là. Moi, j'ai confiance en l'école, pourquoi pas ?

Présentatrice

Est-ce qu'il y a beaucoup de Voyageurs qui n'envoient pas quand même leurs enfants dans les sorties ?

Mère

Ah non, mais ceux-là ne sont pas civilisés ! Je ne sais pas ce qu'ils ont. D'abord, déjà, ils n'envoient pas les enfants avec n'importe qui. Parce que pour nous, vous êtes n'importe qui ! Il faut le dire comme c'est. Mais si on n'a pas confiance aux gens, les enfants ne bougent jamais. Et s'ils ne bougent pas, ils n'ont pas de vie extérieure. Alors, il faut les voir un peu évoluer aussi. On ne peut pas toujours les garder sur nous !

SEQUENCE 11 : LE CNED OU COMMENT APPRENDRE A DISTANCE

Présentatrice : Pour tous ceux qui ne peuvent pas mettre leurs enfants dans un établissement scolaire,

il existe le Centre National d'Enseignement à Distance. Ce centre propose des formations qui tiennent compte, du CP à la 3ème, de l'histoire et de la culture tsiganes. Tout se passe par courrier. Chaque élève peut ainsi envoyer ses devoirs de là où il se trouve et travailler à son rythme. Mais ce n'est pas toujours facile de faire ses devoirs tout seul. Et ceux-là doivent savoir qu'il existe des associations pour les aider.

SEQUENCE 12 : JULIEN, ANIMATEUR POUR JEUNES

Interview de Julien

Moi, ma fonction, c'est de m'occuper en particulier du public jeune. C'est-à-dire des enfants, en gros, de 6 ans à 25 ans. Quand il y a un problème concret, c'est-à-dire, on refuse un enfant dans une école... il y a un problème dans une école, même au niveau du collège. Souvent, je connais les familles, donc je fais un travail de médiation et c'est souvent parce qu'il y a des problèmes d'absentéisme. Alors, on ne voit plus tel gamin ou telle gamine et ils ne savent pas pourquoi. Puis, des fois, j'apporte moi des informations : ou il y a eu un décès, ou parce que la mère est malade, donc elle aide... Les gens m'ont un peu repéré comme un... une sorte de référent. Comme ça, sur les questions sociales, administratives.

Présentatrice

Julien Gil est animateur dans une association d'aide aux gens du voyage. Sa fonction s'exerce hors du cadre scolaire de l'institution de l'école, mais il informe, aide, conseille les enfants dans leur scolarité ; et les relations de proximité et de confiance qu'il entretient avec les familles en font un médiateur précieux et efficace.

Mère de Willy

On est habitués à lui, maintenant. Quand il y a des sorties, aussi bien dans Paris, tout ça... Il nous propose tout le temps des sorties, c'est toujours pas de problème, quoi ! Il nous connaît, il sait comment on est chez nous. On a confiance en lui. Parce qu'on ne laisse pas nos enfants à n'importe qui !

SEQUENCE 13 : INTERVIEW DU DIRECTEUR ADJOINT DE L'IUFM

L'amélioration de la scolarisation des jeunes issus du monde des Voyageurs passe par une double reconnaissance :

La reconnaissance, par les Voyageurs, des missions de l'école. Je crois qu'on est en bonne voie, là-dessus et que toutes les expériences de soutien scolaire, de présence des familles dans l'école, vont dans ce sens là.

Mais je crois que cela passe aussi par la reconnaissance, par l'école, de ce que représente le monde du voyage. L'École, à travers ses programmes, ses manuels, doit considérer que les gens du voyage, pour la majorité d'entre eux citoyens français de très longue date, font partie du terreau culturel, civique et social de notre pays !

SEQUENCE 14 : UN GROUPE TSIGANE INTERPRETE LORS D'UNE FETE UN MORCEAU TRADITIONNEL.

Musique tsigane

Réalisateur :

Charles Véron, assisté de Mickaël Quinio.

Producteur délégué :

E.V.B.

L'ÉCOLE, POUR AVOIR SA PLACE... AVEC L'ONISEP

L'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions, est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie dont la mission est : «Elaborer et mettre à la disposition des utilisateurs la documentation nécessaire à l'information et à l'orientation par une meilleure connaissance des moyens d'éducation et des activités professionnelles... en liaison avec les universités, les administrations, les professions et organismes intéressés».

LE RÔLE DE L'ONISEP

Pour l'éditeur public de l'information sur les formations et les métiers, informer aujourd'hui les jeunes et leurs familles, c'est :

- faire connaître l'évolution des métiers, des entreprises et de l'emploi dans une perspective de formation «tout au long de la vie» ;
 - aider chacun à faire son choix dans l'offre de formation, du collège à l'enseignement supérieur ;
 - multiplier des supports d'information afin de répondre aux besoins, attentes, diversités de parcours et d'objectifs des usagers.
- Favoriser l'insertion des jeunes grâce à l'information : tel est le «pari d'éduquer» de l'ONISEP.

L'ACTION DE L'ONISEP

- Depuis sa création en 1970, l'ONISEP a porté son action sur :
- une gamme cohérente et complète de publications écrites permettant de couvrir les besoins d'information de l'ensemble de ses publics (collégiens, lycéens, parents, étudiants, enseignants, professionnels de l'information et du conseil...),
 - une déclinaison de produits d'information et de documentation privilégiant l'utilisation de moyens modernes de communication proches et adaptés au public «Jeunes» (audiovisuel, télématique, multimédia, salons),
 - la valorisation d'une approche pédagogique de l'information favorisant l'élaboration du projet professionnel, conduisant les jeunes à s'informer de manière méthodique et concrète et à savoir utiliser l'autodocumentation,
 - le renforcement des réseaux régionaux d'information permettant d'animer, en partenariat avec les collectivités territoriales et les institutions éducatives, les politiques académiques d'information.

L'ORGANISATION DE L'ONISEP

Pour réaliser sa mission de producteur d'information, d'éditeur et de diffuseur, l'ONISEP dispose :

- d'un service central organisé en départements fonctionnels,
 - d'un réseau de 28 délégations régionales lui permettant de déconcentrer les opérations de partenariat avec des organismes publics ou privés, d'entretenir un fonds documentaire au plus près des réalités locales et de disposer de l'exhaustivité de l'information existante à l'échelon national (base de données documentaires informatique unique en France rassemblant toute l'offre de formation, tous publics, tous niveaux et tous types d'enseignement, 12 000 formations).
- Son Conseil d'Administration, où les représentants du monde économique sont majoritaires au côté des représentants de l'administration, constitue un véritable outil de pilotage du partenariat Éducation/Professions.

ONISEP

12, mail Barthélemy Thimonnier,
BP 86 - Lognes
77423 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 80 35 00 - Fax : 01 64 80 35 01

LES PUBLICATIONS ÉCRITES

Des documents pour les collégiens, les lycéens, les étudiants et leurs familles :

- ✓ **les Miniguides** : distribués gratuitement à chaque élève (5 millions d'exemplaires par an), ils permettent de se repérer et de choisir son orientation scolaire, de la 6ème à l'après-bac,
- ✓ **la collection Cahiers** : toute l'information sur les métiers et les formations du CAP au BTS/DUT,
- ✓ **la collection Avenirs** : pour de nombreux secteurs d'activités, les emplois, les formations postbac, des analyses et des témoignages,
- ✓ **la collection Dossiers** : les filières de l'enseignement supérieur et leurs débouchés. Des dossiers thématiques, des guides pratiques,
- ✓ **la collection Infosup** : l'information pour les terminales sur les études après le BAC,
- ✓ **les fiches Métiers** : 550 métiers en 400 fiches, plus de 50 secteurs d'activité répertoriés et classés par grands domaines, instrument documentaire original pour les informateurs relais et les établissements scolaires.

L'IMAGE ET LE MULTIMEDIA

- ✓ **les «clips-métiers»** : concept plusieurs fois primé lors de festivals sur l'audiovisuel, montrant des jeunes en situation dans un métier,
- ✓ **les partenariats avec les chaînes de télévision**,
- ✓ **les collections de cédéroms** : comment naviguer à son gré et selon ses intérêts parmi les itinéraires de formation, comment trouver les métiers selon différents critères de choix,

✓ **les annuaires informatiques OUI** : mise à disposition en local de la base de données de l'ONISEP (formations secondaires et supérieures),

✓ **un service télématique** actualisé 36 15 ONISEP : informations concernant les métiers et les formations.

LA DIFFUSION DE L'INFORMATION PAR L'ONISEP

Une implantation documentaire et autodocumentaire dans chaque :

- ✓ **CDI** (Centre de Documentation et d'Information) des collèges et lycées,
- ✓ **CIO** (Centre d'Information et d'Orientation) ou cellule d'information universitaire,
- ✓ **des partenariats avec des institutions** : CIDJ, Centre Info, DIJ (PAIO et Missions locales), branches professionnelles,
- ✓ **un réseau de librairies et de points de vente**, généralement implantés dans les CIO.

Catalogue général des productions
disponible gratuitement auprès de ONISEP-Diffusion.